

VERS L'OPTIMISME

Le président des Etats-Unis, M. Herbert Hoover, parlant ces jours-ci à Los Angeles, devant les membres de l'"American Newspaper Publishers Association", déclarait qu'aucune organisation n'est plus apte à ressusciter la confiance chez le public que la presse.

En effet, la presse aux mille voix peut accomplir énormément dans ce domaine, à cause de sa promptitude à renseigner le monde, à cause aussi de sa facilité à disséminer les idées des meilleurs économistes qui, à travers la crise que nous vivons depuis deux ans et demi, ont conservé un optimisme serein. Autant les journaux peuvent diffuser les cris d'alarme, autant ils sont susceptibles de combattre le pessimisme et le défaitisme. Mais encore faut-il que le public ne reste pas sourd aux conseils qu'ils donnent; encore faut-il que les industriels, les marchands, tous les hommes d'affaires, collaborent avec eux dans une juste proportion.

Aux bons indices de reprise industrielle et commerciale que leur apportent de temps en temps les journaux, marchands et industriels doivent à leur tour éveiller, chez le public consommateur, l'optimisme et la confiance, et cela en accordant à la presse une plus large publicité, une publicité propre à dissiper les inquiétudes qui n'ont point raison de persister.

Loin de nous l'idée de faire croire à nos lecteurs que la grande prospérité de 1928 est revenue. Non, la crise dure encore, mais tout porte à croire qu'elle en est rendue à son déclin, c'est-à-dire à cette phase où le pessimisme doit faire place à la confiance, la crainte à un peu plus de hardiesse.

A ceux qui, durant la crise, ont cessé d'annoncer dans les journaux, et par le fait même de se tenir en contact avec le public acheteur, de s'adonner de nouveau à une publicité vigoureuse et soutenue. Et ainsi la grande voix de la presse sera doublement efficace et bienfaisante.

POUR LES OUVRIERS

Après avoir donné aux ouvriers de cette province un ministère du Travail absolument distinct des Travaux Publics, en nommant M. C. J. Arcand, député de Maisonneuve, premier titulaire de cet important département, voilà que le gouvernement Taschereau vient d'adopter à M. Arcand, dans la personne de M. Gérard Tremblay, un sous-ministre très bien qualifié.

L'un et l'autre possèdent une grande expérience en matière de questions ouvrières, le premier s'étant spécialisé surtout dans le rouage des unions ouvrières internationales, et le second étant l'un des chefs les plus avantageusement connus des syndicats ouvriers catholiques et nationaux. Aussi est-on unanime à reconnaître, dans les milieux ouvriers, que le gouvernement a eu la main heureuse dans le double choix qu'il a fait.

La création d'un ministère du Travail en cette province, qui avait été promise par le premier ministre lui-même, est donc chose accomplie, et la classe ouvrière peut désormais compter sur l'entière sollicitude du gouvernement pour tout ce qui relève de la revendication de ses droits et privilèges.

C'est un fait admis qu'aujourd'hui que l'administration provinciale s'est montrée, depuis quelques années surtout, plus que toute autre administration, sympathique aux ouvriers. Il reste cependant beaucoup à accomplir dans le domaine de la législation sociale, et c'est l'intention de M. Taschereau de combler aussitôt que possible certaines lacunes que les membres du cabinet et plusieurs sociologues avertis ne sont pas sans avoir constatées.

La loi ouvrière, qui fonctionne déjà de façon très satisfaisante, viendront, sous peu, s'ajouter d'autres lois aussi humaines que favorables aux humbles, aux gagne-petit, aux vieillards, etc. C'est toute une législation qui se prépare dans ce sens à l'Assemblée Législative, et nous nous en réjouissons avec nos amis les ouvriers.

A dents blanches...

Le professeur John Q. Stewart, de l'université de Princeton, croit qu'il sera possible, avant l'an 2050, d'entreprendre une petite excursion lunaire.

Et pourquoi pas? Il y a déjà tant de gens qui passent toute leur vie "dans l'astre au front d'argent" sans se douter un instant de la chose.

Suivant ce même professeur américain, il suffira de tel navire à fusées pourvu d'un moteur capable de développer des milliards de kilowatts pour atteindre Phœbé dans six jours.

Le premier voyage à notre satellite entraînera toutefois une dépense assez considérable, quelque chose comme \$2,000,000,000. C'est dire que seuls les Crésus du temps pourront faire ce "maiden trip".

Les hommes de poids ayant le goût des aventures et tout l'argent voulu pour le satisfaire seront accueillis, par le chef de l'expédition, avec autant d'empressement que les maigres.

Leur excès de graisse, si ennuyeux parfois sur cette planète, deviendra quantité négligeable au bout de six jours, car, paraît-il, dans la lune, un individu de 175 livres ne pèsera plus que la bagatelle de 29 livres.

Le professeur Stewart ne veut tromper personne. Et c'est pourquoi il prend la peine de nous avertir que les excursionnistes désireux de trouver là-bas le service des grands hôtels feraient bien de rester chez eux.

On ne pourra y prendre un bain, puisque, dit-il, l'eau manque absolument dans la lune, comme du reste l'air, les nuages et la vie animale. Par contre, il est aisé d'y trouver beaucoup de volcans éteints et les débris de maint météorite.

Il faut cependant autre chose que cela pour remettre daplomb le voyageur qui aura passé cent quarante-quatre heures dans les espaces interplanétaires, où la température normale est de 273 degrés au-dessous de zéro.

CALVITIE

Virgile affirme, dans ses Géorgiques, que l'homme des champs serait trop heureux s'il connaissait son bonheur. On en peut dire autant des chauves.

C'est ce à quoi je songeais en lisant, l'autre matin, dans un journal, que plus de cent cinquante personnes atteintes de calvitie s'étaient ruées vers la clinique ouverte à l'université de l'Illinois et où sera tentée toute une série d'expériences sur le crâne de plusieurs sujets dont les cheveux disparus s'obstinent à ne plus repousser.

Il paraît qu'un médecin des environs, le docteur B. Norman Bengtson, a découvert que l'extrait de glande pituitaire, injecté au bon endroit, peut réussir là même où tant d'autres liquides ont misérablement échoué. Les fabricants de "cheveux postiches" vont sans doute être au désespoir en apprenant cette nouvelle, mais ils ne l'auront certes pas volé.

Ces cent cinquante personnes se sont probablement multipliées par dix depuis la prétendue découverte en question, car, malgré les Drs. Bengtsons passés, présents et futurs, il y a toujours eu et il y aura toujours des pauvres et des chauves parmi nous. Mais, tandis que les premiers manquent souvent de tout, les seconds, eux, ont tout ce qu'il faut pour jouir de la vie. Le malheur est qu'ils ne le comprennent point.

C'est ainsi que vous ne verrez jamais, par exemple, un chauve aller jusqu'à s'arracher les cheveux quand les choses ne vont pas à son gré. Il sait aussi conserver une douce quiétude en telle et telle circonstance particulière où l'on a peine à empêcher ses cheveux de se dresser sur sa tête.

Les chauves sont par ailleurs gens pacifiques. Ils se garderont toujours, dans les discussions les plus animées, de se prendre aux cheveux, de fendre les cheveux en quatre ou de tirer un argument par les cheveux.

Ils peuvent, quand le cœur le leur dit, aller passer une soirée entière au cercle ou ailleurs sans risquer d'avoir, le lendemain matin, mal aux cheveux.

On ne saurait d'autre part leur reprocher, dans une réunion où leur présence est de trop, d'arriver comme un cheveu sur la soupe.

Ce sont autant d'avantages qui ne se trouvent point à la portée de tous nos Absalons modernes.

Et puis, est-il aussi certain que cela que les cheveux, épais ou clairsemés, d'un noir de jais ou teintés d'argent, soient en réalité un si grand bien? Oh! j'admets volontiers que nos romanciers seraient obligés de modifier quelque peu leurs métaphores si la calvitie s'étendait un bon jour à tout le beau sexe sans exception, mais perdriions-nous vraiment beaucoup au change? Je ne le crois pas. "Le soleil se jouait dans l'or de ses cheveux" et "elle semblait noyée dans le flot noir de ses cheveux" feraient place, en parlant de l'héroïne, à des trouvailles ingénieuses comme celles-ci: "Son chef poli empruntait au lis et à la rose leur éclat"; "elle entra-bailla la porte et Gontran sentit son cœur se fondre en apercevant le délicieux œuf d'autruche qui s'y glissait," etc.

Je crois sincèrement que la chevelure, brune, blonde ou rousse, est un vestige de ce

Le tout d'ailleurs n'est pas d'arriver dans la lune. Il faut aussi pouvoir en sortir quand le paysage y est devenu trop terne. Nous aimerions, pour notre part, avant de partir, être un peu mieux fixé quant aux possibilités du retour.

Et il ne nous déplairait pas non plus de savoir comment le navire du professeur Stewart ou de ses successeurs saura se protéger contre la pluie d'aérolithes ou d'astéroïdes qu'il ne manquera pas de rencontrer une fois sorti de l'enveloppe terrestre.

Mais, comme autant par amour du repos que par pénurie d'argent, nous ne ferons jamais pareil voyage, il est évident que le professeur Stewart et ses disciples ne se donneront pas la peine de nous renseigner sur ces quelques détails insignifiants.

Les libéraux appliquent la loi du talion

Ils inscriront demain une demande pour détails et particularités sur les allégations contenues dans les requêtes en contestation.

La loi du talion s'appliquera dans la guerre des contestations déclanchée par le clan houdiste. Ce sera oeil pour oeil, dent pour dent!

Mercredi après-midi, les conservateurs décidaient d'en appeler du jugement de l'hon. juge Boyer maintenant les objections préliminaires présentées par les députés libéraux de Ste-Marie, Maisonneuve, Laurier, Jacques-Cartier et Vaudreuil, ainsi que du jugement de l'hon. juge Louis Cousineau pour la contestation de Laprairie-Napierville.

Dans ces deux derniers comités ruraux, les objections furent maintenues parce que la requête en contestation avait été prise une journée en retard, alors que la loi électorale requiert que la requête soit inscrite dans les trente jours de l'avis d'élection dans la Gazette Officielle.

Dans les divisions de l'île de Montréal, les objections des libéraux furent maintenues parce que les requérants avaient reçu de l'argent pendant la campagne électorale, de personnes non autorisées à les payer.

Les appels qui doivent être instruits d'ici à samedi ont été enregistrés au greffe de la Cour Supérieure, mercredi après-midi.

Entre-temps, les libéraux ne restaient pas inactifs; ils ne sont pas hommes à esquiver les coups!

Samedi prochain, ils inscriront une requête sur détails et particularités sur les allégations contenues dans les requêtes en contestation. Ces requêtes pour détails sont présentables, lundi, en division de pratique.

En même temps, les libéraux feront une contestation légale sur le fond même des requêtes. Ce qui veut dire qu'ils présenteront une réponse complète aux allégations contenues dans les requêtes. Ce sera leur plaidoyer.

S'ils ne vont pas en appel, c'est qu'ils n'ont pas besoin de recourir à ce moyen, vu que les points soulevés dans les objections préliminaires peuvent être débattus lorsque les causes en contestation seront entendues au mérite devant les juges de la Cour Supérieure.

temps immémorial où "l'homme errait sous la tente, inquiet des empreintes de pieds de géants qu'il voyait", et de cet autre temps, plus éloigné encore, où, toujours suivant le même auteur, "vêtu de peaux de bêtes, échevelé, livide au milieu des tempêtes", il allait abattre à coups de pierres les grands fauves dont la chair pantelante était dévorée sans cérémonies par sa femme et ses enfants aussi velus que lui. En s'avancant à pas lents dans la voie de la civilisation, l'habitant des cavernes s'est dépouillé graduellement du système pileux qu'il traînait dans la barbarie. Et c'est pourquoi les Grecs et les Romains, ces derniers surtout, une fois arrivés au pinacle de leur gloire artistique et militaire, étaient, vers la cinquantaine et parfois bien avant, chauves

comme des genoux.

Quels sont, enfin, pour ne pas remonter plus haut dans l'histoire, ceux auxquels on ne craint pas de confier le gouvernement des états et des provinces? Des chauves, toujours des chauves, témoins MM. King et Bennett. Chauve, M. Houde l'est aussi, j'en conviens, mais—si parva licet—avec ces deux têtes lionnes que sont Lloyd George et Ramsay MacDonald, il constitue l'une des rares exceptions qu'il faut pour confirmer la règle. Comptez en effet les sans cheveux qui se trouvent dans notre Chambre des Communes et nos Législatures et vous aurez tôt fait de découvrir qu'ils y sont, à moins d'une étrange illusion d'optique, en plus grand nombre que les autres. Et si, quittant l'enceinte où siègent nos Solons, vous pénétrez dans les collèges et les universités, qui voyez-vous se précéder dans les chaires? Des chauves expliquant à des cheveux les pourquoi de toute chose. Nos chefs d'industries, nos grands financiers, nos avocats

Une irrégularité qui peut entraîner le rejet de la requête contre M. Bachand

Cette requête aurait été assermentée devant M. Tancrede Biron, protonotaire, au lieu de l'être devant Biron et Hanson, comme le sont les autres procédures analogues.—Autres irrégularités alléguées par la défense.

La requête en invalidation de l'élection du notaire Robert Bachand, député de Shefford à la Législature, n'aurait pas été légalement assermentée.

C'est en tout cas ce qu'affirme le procureur du défendeur, Me Paul Provost, et ses deux conseils, Mes Louis A. Talbot et Elisée Gaudet, dans les objections préliminaires qu'ils viennent de présenter à la Cour et dont on trouvera ci-dessous les plus saillantes:

Les pétitionnaires, Harcourt H. Lawrence et Delphis Gariépy, n'avaient pas le droit de se porter pétitionnaires, parce qu'ils étaient, devant les exigences, restrictions et dispositions de la Loi, inhabiles à voter;

Les pétitionnaires ci-dessus mentionnés n'avaient pas qualité et n'étaient pas qualifiés à voter à l'élection à laquelle la dite pétition réfère, parce que, ni l'un ni l'autre, ni aucun d'eux ne possédaient et ne possèdent les qualités requises par la Loi, pour leur permettre d'ainsi voter, et, en conséquence, n'avaient pas le droit de se porter pétitionnaires dans la présente cause;

Les dits pétitionnaires n'étaient pas inscrits sur la liste électorale qui a servi à la dite élection, en la manière et forme prévues par la Loi;

Aucun des pétitionnaires n'avaient les qualités requises ou qualifications requises pour voter à l'élection à laquelle la dite pétition réfère, les dites qualités ou qualifications n'apparaissant pas à la dite pétition, qui n'est pas appuyée d'un affidavit à cet effet, tel que requis par la loi des élections contestées de Québec, Statuts Refondus de la province de Québec, Chapitre V, 1925, les règles de pratique y relatives et les règles de procédures telles que mentionnées au Code de procédures civiles de la province de Québec, le prétendu affidavit à l'appui de la dite pétition étant nul et de nul effet, et n'ayant aucune valeur ou portée légale;

De plus, les dits pétitionnaires n'avaient pas le droit de voter à la dite élection, pour avoir, avant, durant et après la dite élection, enfreint et violé les règles et dispositions de la loi électorale de Québec et des amendements;

Ni l'un ni l'autre des pétitionnaires n'avaient le droit de présenter la dite pétition;

La pétition a été présentée au bureau du protonotaire en de-

hors des délais voulus par la loi, alors que les droits d'action étaient prescrits en vertu des dispositions de la loi des élections contestées, Statuts Refondus, 1925, Chapitre V, et ses amendements;

La dite pétition et tous les règlements l'accompagnant ont été irrégulièrement et illégalement signifiés, parce qu'ils l'ont été en dehors des délais prescrits par la dite loi pour ce faire, alors que les pétitionnaires avaient perdu le droit de contester l'élection du défendeur;

De plus, le prétendu jugement, rendu le cinquième jour de novembre 1931, par l'honorable Juge Philémon Cousineau, a été rendu sur des pièces irrégulières, illégales et nulles et le jugement rendu sur icelles est en conséquence irrégulier, nul et de nul effet, et l'honorable Juge n'avait pas le droit d'étendre les délais de signification comme il l'a fait;

Que le défendeur dans la présente pétition d'élection a été irrégulièrement déclaré élu député du district électoral de Shefford à l'Assemblée Législative de Québec;

Que le 3 novembre courant, une session de la dite assemblée législative de Québec, dont le défendeur fait partie tel que ci-dessus relaté, s'est ouverte à Québec et durait encore le 7 novembre courant, alors que la présente pétition d'élection a été signifiée au défendeur, laquelle la présente pétition a été produite au greffe de la présente Cour, le 31 octobre dernier, à savoir, dans les VINGT-QUATRE jours de l'ouverture de la session ci-dessus mentionnée, ce qui est irrégulier et rend la pétition ainsi que la signification nulles et de nul effet, et, le défendeur, en conséquence, n'est pas régulièrement devant la Cour Supérieure du district de Bedford et n'est pas régulièrement non plus sous sa juridiction;

Que la copie du serment des pétitionnaires, signée vraie copie par Maîtres Giroux et Delaney, procureurs des pétitionnaires, ainsi que par Biron et Hanson, protonotaires de la Cour Supérieure du présent district, n'est pas une vraie copie ou une copie conforme de l'original produit en cette cause avec la pétition d'élection, le 31 octobre dernier, en autant que dans le jurat sur l'original, il est mentionné que les pétitionnaires

Suivent à la page 5.

en vedette, bref tous ceux qui représentent le nec plus ultra de la population d'un pays, ne rivalisent-ils pas avec Jules César au point de vue calvitie?

Les musiciens, il est vrai, font machine arrière et essayent de garder aussi longtemps que possible l'ornement capillaire qu'ils possédaient à vingt ans, mais voyez à quoi cela les a menés: au jazz.

Je me suis quelque peu éloigné de mon Dr. Bengtson, mais j'y reviens au galop. Quel que soit le succès qui l'attend avec son extrait de glande pituitaire, il faut convenir que, dans le moment surtout, sa réputation ne tient qu'à un cheveu.

S'il parvient à faire pousser du poil ou du duvet sur un crâne lisse et clair, il sera bientôt riche à millions et on lui élèvera partout des monuments. Dans le cas contraire, il y a tout lieu de penser qu'il n'est plus qu'à un cheveu de sa perte. Qu'il ne manque donc pas de saisir, au moment opportun, l'occasion par les cheveux!

DON JOSE.

Concours d'amélioration de pâturage, 1931 COMTE DE SHEFFORD

THEOTIME BLANCHARD, VALCOURT, QUE.

Etendue de pâturage fertilisé: 8 arpents; étendue de la parcelle témoin: 8 arpents; étendue du pâturage commun: 60 arpents; date de l'application des engrais: 10 mai; nature des engrais appliqués: engrais simples. Quantités appliquées: 1000 lbs de sulfate d'ammoniaque; 2800 lbs de superphosphate; 1000 lbs de muriate de potasse. Nombre de têtes du troupeau: 26 têtes.

a.—Végétation: Plus d'herbe, meilleure qualité, plus de trèfle.

b.—Production laitière:

Juin—	jours	pacage	lait	Moyenne
13 au 20.....	8.....	fertilisé	5077 lbs.....	634
21 au 25.....	5.....	témoin	3636 lbs.....	607
26 au 30.....	4.....	commun	2326 lbs.....	581.5
Juillet—				
2 au 3.....	2.....	commun	1032 lbs.....	516
4 au 11.....	8.....	fertilisé	4032 lbs.....	504
12 au 15.....	4.....	témoin	1957 lbs.....	489.2
16 au 18.....	3.....	commun	1514 lbs.....	505.6
Août—				
3 au 4.....	2.....	commun	918 lbs.....	459
5 au 12.....	8.....	fertilisé	3977 lbs.....	497
13 au 15.....	3.....	témoin	1399 lbs.....	466.3
16 au 18.....	3.....	commun	1329 lbs.....	443
22.....	1.....	commun	447 lbs.....	447
23 au 25.....	3.....	fertilisé	1301 lbs.....	433.6
26 au 28.....	3.....	témoin	1271 lbs.....	423.6
29.....	1.....	commun	401 lbs.....	401
Septembre—				
25 au 28.....	4.....	fertilisé	1556 lbs.....	389
29 au 30.....	2.....	témoin	706 lbs.....	353

En résumé: parcelle témoin, 17 jours, 8369 lbs de lait; parcelle fertilisée, 31 jours, 15943 lbs de lait. Surplus de lait—14 jours—7574 lbs.

c.—Economie sur fourrages secs: Engrais épandus trop tard pour épargner des fourrages à l'étable.

d.—Réduction de la ration des moulées: Ce cultivateur ne soigne pas de moulée en été.

Cout des engrais chimiques: \$64.40.

Attitude du cultivateur: Ce cultivateur avait l'habitude de faire paître ses taures chez les voisins. Cette année à cause d'une parcelle fertilisée, il les a gardées chez lui, sauvant ainsi \$30.00 pour 10 têtes. Lui aussi, évalue son lait à 0.90 les 100 lbs et son surplus de lait lui donne donc \$68.16 et comme ses engrais chimiques lui coûtent \$64.40 il réalise un profit de \$33.76 sans compter encore les effets résiduels.

Ce cultivateur est très satisfait de cette expérience. Il a souvent invité ses voisins à venir voir la différence entre les deux parcelles et il cherche à les intéresser dans un concours semblable l'an prochain, il en parle même aux assemblées. Il continuera à fertiliser.

OSCAR DESCOSTES, agronome.

Waterloo, le 16 octobre, 1931.

Une bonne farce

La faculté de médecine de Bordeaux compte, entre autres illustrations, le professeur B..., qui est un père pour ses élèves. Son grand plaisir est de les recevoir à sa table et, comme il fait des études sur la nutrition, il ne se contente pas de leur offrir des repas très succulents, afin de se rendre compte de l'effet produit par divers aliments.

Mais la jeunesse est féroce quand il s'agit de s'amuser. Cer-

tains fois, les étudiants invités emportent leurs poches de pierres avant d'aller chez leur hôte. Ils furent pesés et leur poids enregistré. Après quoi, ils trouvèrent moyen de se débarrasser de leur surcharge, de sorte qu'à la pesée suivante, le docteur trouva qu'après avoir été nourris par lui, leur poids avait diminué...

Il fut d'abord très frappé de ce phénomène qui allait peut-être bouleverser ses théories scientifiques. Mais on l'avertit à temps du stratagème et l'anthropomètre en rit de bon cœur.

Les hôtelleries de campagne

Les maisons de touristes et les "châteaux" récoltent durant les meilleurs mois d'affaires

Le gouvernement demande à tous les propriétaires d'hôtelleries de cette province, des améliorations et du service et cela en tout temps. Des lois très sévères les régissent afin que le confort et la bonne renommée attirent de plus en plus les touristes chez-nous, afin que les argentiers dépensés dans notre province remboursent petit à petit, les cent-vingt millions dépensés pour améliorer nos routes. Cet argent dépensé, stimule le commerce et principalement devrait aller dans les mains de nos propriétaires de grands et petits hôtels. Ceci les dédommagerait des frais considérables qu'ils ont à débours pour améliorer et subir en même temps la saison où le tourisme se fait rare.

Telles sont les conclusions d'une réunion tenue le 29 octobre, du Bureau de Direction de l'Association des Hôtelliers de Campagne sous la présidence de M. E. Raymond, de Ste Agathe. Les 400 membres de l'Association ont répondu généreusement aux demandes des autorités. Il a été déclaré que les revenus de l'hôtellerie de campagne n'étaient pas en proportion des déboursés faits pour attirer la clientèle. Le gouvernement accorde de plus en plus des licences à ces différentes sortes de maisons qui opèrent le long des routes nationales surtout, et cela pendant les meilleurs mois d'affaires de l'année. Ils paient une taxe très minime comparée à celles que l'on impose aux propriétaires des hôtels qui eux, sont obligés d'être en opération pendant 12 mois de l'année. Pour ces raisons ci-haut mentionnées et bien d'autres, il fut résolu de s'adresser au gouvernement de Québec, établissant la position défavorable à laquelle tous les hôtelliers ont à faire face. La situation a été étudiée avec soin par le Président et ses Directeurs, et M. R. Langlois, Gérant de l'Association, ayant préparé un mémoire à ce sujet. Un comité fut nommé, qui aura des entrevues avec le Premier Ministre, et son Cabinet et exposera la situation telle qu'elle est présentement.

Il a été de plus décidé de rencontrer M. J. A. Bégin, Contrôleur du Revenu, et M. J. L. Trudel, Directeur du Service de l'Hôtellerie à ce sujet.

Il est essentiel déclare M. Langlois, dans son mémoire, que l'Association s'occupe de cette question et cela pour tâcher d'en arriver à une solution, car

de cela dépend l'avenir et même l'existence de l'hôtellerie de campagne. Ceci est l'opinion de plusieurs hôtelliers de longue carrière et qui jettent le cri d'alarme.

Il faut absolument que toutes ces hôtelleries d'occasion soient assujetties à des lois qui exigent que les lois d'hygiène et que tous les règlements auxquels les vraies hôtelleries sont obligées de suivre, soient en force et que le prix, si l'on accorde des licences, soit plus élevé et en rapport avec les affaires qu'elles font.

Pour réussir, il nous faut l'appui de tous les hôtelliers afin qu'ils fassent pression sur leurs députés et leurs amis, pour que nous réussissions à convaincre les autorités de Québec, de la justice de nos demandes et de la nécessité pour tous ceux qui sont intéressés dans l'industrie de l'hôtellerie, que des lois soient amendées et que d'autres soient passées. Là seulement est le salut pour votre commerce et pour sauvegarder les capitaux que vous avez placés sur vos propriétés.

Autrefois et aujourd'hui

Oui, c'est admis! Autrefois les modes étaient décentes, les jupes balayaient les trottoirs et les rues, le corsage montait jusqu'au menton et encadrait les femmes. Seuls les hommes coupaient leurs cheveux, la femme ayant horreur des cheveux courts. Autrefois c'était mieux, bien mieux qu'aujourd'hui, dit ma vieille tante. La femme ne faisait pas parler d'elle. — Pour-tant, elle parlait des autres. — C'est qu'autrefois, la femme était vertueuse, tandis qu'aujourd'hui...

Ma vieille tante me tient ce langage chaque fois qu'elle me voit. Bien qu'elle blesse mes idées sur les modes d'autrefois et celles d'aujourd'hui, je n'ose répondre. La chère vieille ne comprendrait pas. Puisque bientôt elle va partir pour l'autre monde, pourquoi ne la laisserai-je pas tout entière au passé qui est pour elle le présent? On ne fait pas de peine à ceux qui nous font du bien.

Tout de même, si j'osais écrire ce que je ne dirais pas à ma vieille tante?

Entre les modes d'hier et celles d'aujourd'hui au point de vue de l'élégance, il y a la différence qui existe entre l'auto et la berline, le chemin de fer et l'aéroplane. Les modes de ma grand-mère faisaient sans doute

la part large à la décence, mais sous ce rapport les modes de 1931 sont aussi généreux. Elles n'ont rien, absolument rien d'indécent.

Par contre, elles ont une élégance que les autres n'avaient pas. Elles sont plus confortables et moins ridicules que les jupes ballons, plus hygiéniques que les carcans en carton et les tailles de sablier.

Chaque époque a ses modes comme ses défauts et ses qualités. Si la femme d'aujourd'hui, comme les époques, la mode n'est pas en tous points semblable à celle d'autrefois, qui pourrait lui jeter la pierre? Elle évolue comme les hommes, elle subit les lois du progrès. Elle est de son temps.

Les cheveux courts ne font pas la femme méchante. Les cheveux longs ne font pas la femme vertueuse. Le principe de la vertu n'est ni dans la coiffure ni dans la toilette. Il est dans le cœur, il est dans l'âme.

Précisément parce qu'autrefois il y avait des femmes modestes vraiment vertueuses, il y en a encore aujourd'hui. N'en déplaise à ma vieille tante et aux hommes qui jugent les femmes et les condamnent sans les connaître.

Charlotte.

Plus de 7,000 cochets ont été vendus

Les rapports reçus par le Service de l'Aviculture du ministère de l'Agriculture, Otta-

wa, montrent que le nombre total de cochets présentés pour la vente sous le système fédéral de distribution est de 7,552. En voici le détail:

Colombie britannique	2,561
Alberta	198
Saskatchewan	385
Manitoba	1060
Ontario	1458
Québec	770
Nouveau-Brunswick	700
Nouvelle-Ecosse	205
Ile du Prince-Edouard	225

Il y a sur ce nombre 3,956 Leghorns blancs à crête simple, 2,839 Plymouth Rocks barrés, 495 Rouges de Rhode-Island; il y a aussi des Anconas à crête simple, des Andalouses bleues, des Orpingtons fauves, et des Rocks barrées, au total huit races. Le gouvernement fédéral paie un tiers du prix de ces oiseaux mâles à l'inspection, et les frais de transport sur quantités de 10 ou plus.

Sottisier universitaire

Le Journal des lycées publie un sottisier universitaire recueilli dans les copies d'élèves, en français et en version latine, par M. Vidal, professeur au collège de Saumur.

En voici quelques extraits: A part quelques nénuphars, la rivière était fréquentée par beaucoup de nageurs.

Le train part avec une vitesse initiale et le quai reste inanimé.

Le petit cochon avait la tête dans le prolongement du corps et une queue minuscule adhérente à son arrière-train.

Suite à la page 7.

POURQUOI PAS?

Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui. Votre photographie, celle de votre enfant, de votre père et de votre mère, ou encore un groupe de famille, ce qui est plus apprécié.

Cette annonce a une valeur de 60c sur chaque pose. Nous encadrons, développons, imprimons et faisons les agrandissements. — OUVRAGE GARANTI.

Nous posons le soir.

J. Albert Légaré,

PHOTOGRAPHE

Waterloo, P. Q.

Tél. 110

Tél. 19

Alfred Côté

BOUCHER

WATERLOO, P. Q.

Légumes frais, salade Iceberg, céleri, épinard, tomates, fraises carottes, pamplemousses, betteraves, choux-fleurs, panais.

R. Fred. Shaw

ASSURANCE GENERALE

WATERLOO, Qué.

Tous genres d'assurances aux taux les plus bas.

Théo. Dupaul

Directeur de funérailles

EMBAUMEUR

Chambre mortuaire, Corbillards auto et à chevaux
Fleurs pour toutes les occasions
Tel. No. 247w. WATERLOO

T'a pas ?

per — Racy —



tout cela pour répondre à un 'mauvais numéro' —



155F

dites simplement —

"Bière Black Horse Dawes
s.v.p."!

PLANCHERS PARFAITS
Propres, Unis, Sanitaires, Beaux!

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi chez vous? La polisseuse à plancher "American Universal" enlève tout, vernis, shéa, taches, et saletés incrustées, pour donner à vos planchers une surface nouvelle. Cette machine nivellera tout et rendra vos planchers neufs, qu'ils soient de chêne, d'érable, de pin, etc.

Les vieux planchers deviennent neufs. Les planchers neufs deviennent parfaits.

La polisseuse "American Universal" donne un résultat unique. Un travail sans poussière puisque la machine est pourvue d'un sac à "Vacuum" qui recueille tout. Pour plus amples informations, adressez-vous à:—

O. Blanchard

B.P. 676—Rue Centre

GRANBY, QUE.

Tel. No. 602W.

Trois années de satisfaction données aux clients de Sweetsburg, Cowansville, Granby, Waterloo et des places environnantes sont une garantie de notre travail.

S'AGIT-IL DE VOS YEUX?



Carrière & Senécal, Limitée

OPTOMETRISTES-OPTICIENS A L'HOTEL-DIEU.

271, Rue STE CATHERINE EST

TEL. LA. 7070

Sur La Ferme

Les stations de démonstrations

Beaucoup de stations de démonstration conduites sous la direction des fermes expérimentales donnent un bel exemple aux cultivateurs du voisinage en améliorant leurs bâtiments et en embellissant leurs abords. D'après J. C. Moynan, le surveillant des stations de démonstration, bien des propriétaires de fermes sur lesquelles se trouvent ces stations plantent des jardins potagers et fruitiers et améliorent l'apparence des propriétés en peignant et en blanchissant les bâtiments, en établissant des pelouses permanentes, et en plantant des arbustes et des parterres de fleurs vivaces.

Certains exploitants des stations qui avaient modestement commencé avec une centaine de fraisiers et de framboisiers, ont aujourd'hui des plantations dont la récolte, vendue dans le district, rapporte plus de \$200 par an. Quarante-six exploitants de stations ont peint ou blanchi leurs maisons l'année dernière et quelques-uns d'entre eux l'ont fait pour la première fois. Cet embellissement des abords de la maison, des jardins et des pelouses a un très heureux effet, en rendant la jeune génération plus satisfaite des conditions rurales.

Engraisser des boeufs

Le prix raisonnable des animaux et l'abondance des fourrages bon marché à l'heure actuelle devraient encourager les cultivateurs à ce mettre à l'engraissement, dit G. W. Nuir, B. S.A., éleveur suppléant du Dominion Ottawa. Le marché domestique et le marché d'exportation ont tous deux fourni la preuve, l'année dernière, qu'il existe une vive demande pour des boeufs bien à point, d'un bon type de boucherie et d'un bon poids. M. Nuir résume la situation de la façon que voici :

1.—Malgré les bas prix actuels de la viande, on peut obtenir un bénéfice raisonnable en se servant des grains, dont il existe actuellement une provision abondante et bon marché, pour engraisser des veaux, des boeufs d'un an et de deux ans.

2.—Les jeunes boeufs bien engraisés obtiennent une pri-

me sur le marché domestique ainsi que sur le marché d'exportation. Ils trouvent toujours acquéreurs.

3.—Les jeunes boeufs bien engraisés se sont vendus sur le marché anglais à des prix égaux à ceux que l'on paie pour les meilleurs boeufs produits en Angleterre même.

4.—L'Ouest offre des conditions très favorables à la production des veaux et des boeufs engraisés d'un an.

5.—Dans l'Est les conditions favorisent l'engraissement des boeufs, à partir de l'âge de dix-huit mois jusqu'à l'âge de deux ans.

7.—L'amélioration en plein air est généralement pratique; on obtient une augmentation de poids rapide au moyen d'orge, d'avoine et de son au moins jusqu'à deux livres par jour.

8.—Il y a toujours sur le marché un manque de boeufs bien à point, à corps profond, qui sont très recherchés aujourd'hui, et l'on ferait bien de chercher à satisfaire cette demande.

L'exposé complet de la situation est donné dans le feuillet 143—NS—qui vient de paraître et que le Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture à Ottawa distribue gratuitement à tous ceux qui le demandent.

Les bons pâturages

La Station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, est d'avis qu'un bon pâturage est indispensable pour l'élevage économique des porcs. Le bon pâturage fournit en effet non seulement une bonne nourriture mais aussi les moyens de prendre de l'exercice, ce qui est essentiel pour la bonne assimilation du grain et des autres aliments.

Parmi les plantes à pâturage que l'on trouve à Lacombe, il y a l'avoine, le seigle, la navette, la luzerne, le mélilot, l'orge, le blé, les pois, le brome, et les différents mélanges. Les essais effectués montrent que pour le Centre de l'Alberta tout au moins, le pâturage de seigle et d'avoine est toujours le meilleur. Deux boisseaux d'avoine mélangés avec un boisseau de seigle d'automne par acre, semés au printemps, ont donné les meilleurs résultats. On peut semer le seigle d'automne et l'avoine dès que la terre est prête et on a une pousse vigoureuse très rapide et on peut la faire paître avant que le seigle ne soit prêt. Le seigle, qui vient plus tard, fait vivre les porcs

pendant le reste de la saison.

La navette vient après le seigle et l'avoine, et c'est un pâturage très satisfaisant pour la fin de l'été et l'automne. On peut la semer à la volée à raison de 8 à 10 livres à l'acre, ou la semer en rangées espacées de 30 pouces et biner entre les lignes pour empêcher les mauvaises herbes de pousser. Un bon champ de navette peut porter de 25 à 30 porcs par acre.

Rien n'égale cependant la valeur de la luzerne partout où elle vient bien. C'est la plus nourrissante de toutes les plantes et les porcs en sont friands. Elle est parfois un peu difficile à établir et elle peut périr lorsqu'elle est broutée de trop près.

Quant au mélilot, il n'est pas savoureux et les cochons ne l'aiment pas. Lorsque le mélilot a plus d'un pied de hauteur, ces animaux arrachent les racines de la plante plutôt que d'en manger les tiges.

Employons plus de farine de poisson

Dans une déclaration publiée dernièrement, la Division fédérale des semences appelle l'attention sur le fait que l'on peut se procurer de la farine de poisson fabriquée au Canada, dans les provinces maritimes. La farine de poisson jouit d'une grande réputation comme aliment riche en protéine pour les bestiaux et les volailles et prend la place de la viande cuite — tankage —. C'est aussi une excellente source d'azote organique et d'acide phosphorique pour l'engraissement du sol.

On prévoit une faible production avicole

Les rapports reçus par le Service de l'Aviculture du Ministère de l'Agriculture à Ottawa donnent à croire que la production spécialisée s'est sensiblement née sur tous les points du Canada. La production spécialisée s'est sensiblement développée dans le Québec sous l'impulsion des cercles, mais les Provinces des Prairies trouvent qu'il est plus avantageux de consommer les produits de leur basse-cour que de les vendre. Les prix des oeufs ont causé une déception; il s'est vendu une grande quantité de volailles habillées, et la production de poussins en 1930 a été de beaucoup inférieure à la normale. Il est probable que les volailles qui arriveront sur le marché cet automne seront bien engraisées à cause de l'abondance de nourriture, et que la plupart d'entre elles se vendront sur la base des catégories officielles.

Les pommes se transportent plus rapidement

La quantité de pommes exportées jusqu'à date cette année est bien supérieure à celle de l'année dernière, dit le Bulletin sur les marchés, publié par la Division fédérale des fruits. Le total au 2 octobre est de 333,077 barils contre un total de 183,123 barils à la même date l'année dernière. Les expéditions en barils couvrent 95 pour cent des exportations jusqu'à date.

Faisons des fruits confits

Les recherches expérimentales conduites à la Station expérimentale fédérale de Summerland, C. B., font prévoir qu'une nouvelle industrie domestique se développe rapidement. Les abricots, les pêches et les poires sont les fruits les plus employés pour la fabrication de fruits confits, et de très beaux résultats ont été obtenus. Une maison songe actuellement à se lancer dans la production sur une échelle commerciale, et plusieurs petits fabricants produisent maintenant quelques centaines de livres chacun. Tout le procédé de fabrication est basé sur le principe de saturation par le sucre, qui comporte une routine assez simple. Il a l'avantage d'offrir un revenu pendant l'hiver, car ces fruits peuvent être mis en conserves de la façon habituelle au

moment de la cueillette et ils sont revendus de sucre plus tard en hiver.

La France achète des bêtes à cornes

Le transport de 176 bovins canadiens évalués à plus de 500,000 francs sur le steamer *Minetanka*, marque un développement nouveau et important dans l'exportation des animaux canadiens. Cette première expédition a créé une impression très favorable en France et l'on croit que les agents français viendront au Canada et achèteront des génisses, des taureaux et d'autres sujets reproducteurs en vue de refaire les troupeaux de France qui ont subi de lourdes pertes. Le Canada et la Suisse sont les deux seuls pays dont les bestiaux sont autorisés à entrer en France par les autorités vétérinaires françaises, et comme la Suisse n'a pas le moindre surplus à exporter, le superbe état de santé des bestiaux canadiens fournit au Canada une belle occasion.

Production du sucre d'érable

La valeur du sucre d'érable et du sirop d'érable produits au Canada au printemps de 1931 était estimée à \$3,537,700 dont \$930,800 pour le sucre et \$2,606,900 pour le sirop. Il s'est produit 5,484,100 livres de sucre d'érable et 1,314,700 gallons de sirop d'érable. Sur cette production totale de sucre d'érable, la province de Québec a contribué 4,726,000 livres et 737,000 gallons de sirop d'érable. L'Ontario vient deuxième avec 636,000 livres de sucre et 527,400 gallons de sirop. Le reste des deux produits provient de la Nouvelle Écosse et du Nouveau Brunswick. Le sucre a obtenu un prix moyen de 17 cents par livre et le sirop de \$1.98 par gallon.

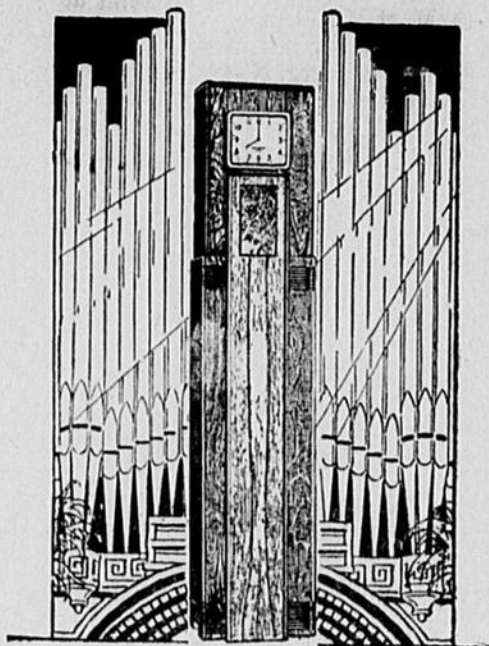
—Extrait de l'Economiste agricole.

Un fonds pour les vacances

D'après le Feathered World de Londres, Angleterre, la Société nationale des volailles d'utilité d'Angleterre, a établi ce que l'on appelle un fonds de vacances". L'objet de ce fonds est d'encourager les membres à économiser l'argent nécessaire pour assister au cinquième Congrès mondial d'aviculture qui doit avoir lieu à Rome dans deux ans.

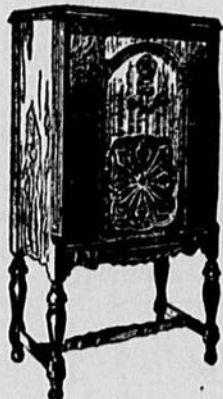
On demande à chaque membre de déposer dans l'Association au moins une livre sterling par mois, et l'on compte que cette somme, avec l'intérêt accumulé, suffira pour payer les frais de voyage au Congrès, qui sera tenu en septembre en 1933.

Le montant accumulé, qui atteindra 23 ou 24 livres sterling suffira pour une personne en Angleterre, mais il faudrait beaucoup plus pour un délégué canadien; quoiqu'il en soit, cette initiative pourrait également être adoptée ici.



\$147.50

Votre choix parmi 3 modèles Westinghouse



\$199.00



\$89.50

Payez seulement \$10.00 comptant

Nous serons heureux de vous faire une démonstration de ce plus récent succès de la radio, par le Westinghouse.

Veillez ne pas vous gêner pour venir à n'importe quel moment, faire connaissance avec le Colunnaire "8".

Vous pourrez choisir de trois modèles, tous avec les plus nouveaux dessins et les plus récentes réalisations de la radio.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

"Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez."



COMBIEN vaut une minute? Personne ne le sait, car elle peut valoir tout au monde. Le téléphone ajoute nombre de minutes à votre existence de tous les jours. Sa valeur ne s'apprécie pas en dollars, car il vaut ce que vaut le temps.



GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

plus Satisfaisant

Le meilleur et le plus pur des gins d'Europe, le GIN de KUYPER, est importé par la Hollandaise et ne peut être reproduit.

GIN de KUYPER

N'acceptez pas de succédanés

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Maison fondée en 1695, Rotterdam - Hollande

BOUTEILLE de 10 ONCES

\$1.15

Aussi vendu en bouteilles de 26 onces \$2.70 et 40 onces \$4.00



DEPUIS 1898



10 ONCES \$1.10
26 ONCES \$2.55
40 ONCES \$3.65



Le gin canadien authentique. Fameux depuis plus de 30 ans.

La plus grande vente de tous les gins au Canada

Fait au Canada par des Canadiens.

Gin Canadien Melchers Croix d'or

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Berthierville, Qué. Distillateurs depuis 1898 Bureau-Chief: Montréal.

NOS COURRIERS

FOSTER

—M. et Mme Delphis Bourbeau, M. et Mme Zéphirin Dufresne recevaient la visite de leurs parents, M. et Mme Orville Joubert, M. et Mme William Bonville, tous de Plattsburg, N.-Y., dimanche dernier.

—M. et Mme Albert Beaudoin, maire de St.-George, M. R. Bruneau, M. Charles Jourdain, de St. George, rendaient visite à leurs amis M. et Mme Paul Doucet, la semaine dernière. M. Paul Doucet est retourné avec eux où il doit se rendre à Grand'mère.

—M. et Mme Georges Beauregard, de Nord Stukely rendaient visite à leurs parents, M. et Mme Paul Doucet, dimanche.

—M. et Mme D. Bourbeau, M. et Mme Z. Dufresne recevaient la visite de leurs amis, M. et Mme Armand Morin et leurs enfants de South Stukely, dimanche dernier.

—Mme G. Lepage est de retour d'un voyage de trois semaines à Montréal, New-York, Boston et Willimantic.

Chalet détruit
au lac Orford

C'est celui de M. Carmanie, de Lachine. — L'incendie aurait été allumé par des mains criminelles.

Eastman. — Le chalet de M. Carmanie, de Lachine, près de Montréal, a été complètement détruit par un incendie à Orford Lake.

M. Léonidas Beauregard, qui passait en automobile, vit le chalet en flammes et alla avertir M. Arthur Bolduc, le voisin. MM. Bolduc et Beauregard essayèrent de combattre le feu, mais ce fut peine perdue.

Le feu a été allumé par une main criminelle qui déjà auparavant avait enfoncé le chalet et fait brûler les tapis et les rideaux.

Cette bâtisse n'a aucune assurance.

se pour aider au retour à la terre.

Pendant ces décades on s'est plaint que le gouvernement ne faisait pas tout son devoir, sous ce rapport. Il faut admettre aussi que notre population a facilement déserté la terre, qu'elle l'a méprisée, lui préférant la ville, même étrangère.

Aujourd'hui, il y a un retour vers la terre.

Et nous avons tout intérêt à encourager ce retour. Malheureusement les familles ne sont pas riches. Il faut les aider. L'aide gouvernementale n'est pas suffisante. De toute nécessité il faut compter sur l'initiative privée, sur l'assistance du public.

C'est ce que l'autorité religieuse a compris en bénissant les efforts faits dans ce sens par le Comité Permanent de Colonisation de Montréal, et en conseillant au Comité de demander l'aide du public pour assister ceux des nôtres qui retournent sur des terres nouvelles.

Ici, dans la province de Québec, le gouvernement a dépensé de larges sommes pour aider les familles qui ont travaillé au défrichement de terres nouvelles, et encore n'est-on arrivé qu'à aider partiellement un certain nombre de familles.

Mais notre intérêt va plus loin que les frontières du Québec.

Des terres découvertes par des Canadiens, voisinent notre province. C'est en réalité la continuation de notre province. Nous avons intérêt de développer ces territoires, et de les développer avec notre population: parce que ces terres sont de bonne valeur; parce que nous ne sommes pas organisés dans la province de Québec, présentement du moins, pour fournir des terres et aider à toutes les familles qui demandent à retourner sur la terre; enfin, parce que nous avons intérêt de nous emparer des meilleures terres de notre pays.

Mais ce cas se complique du fait que le gouvernement de l'Ontario n'aide pas les familles canadiennes qui vont s'établir sur des terres, comme le fait par exemple celui de Québec. Alors il nous faut nous aider nous-mêmes.

C'est justement ce à quoi faisait allusion Son Excellence dans sa lettre à M. T. Brasseur, président du Comité Permanent de Colonisation, lettre publiée par tous les journaux.

Suivant ces avis donnés dans l'intérêt de notre population, M. l'abbé Alary, directeur des Missionnaires-Colonisateurs du Canada, avec le Comité Permanent de Colonisation, commencera une campagne intense de souscriptions en argent et en nature pour venir en aide aux colons.

Sam Hughes
avait la main
un peu lesté

Piquant détail du temps de la guerre raconté par le major général J. E. B. Seeley dans ses mémoires.

Londres. — Dans un livre de souvenirs personnels, publié ces jours derniers, le major général J. E. B. Seeley raconte des faits intéressants sur Sir Sam Hughes, l'ancien ministre de la Défense Nationale, à Ottawa.

Il y est question de la première bataille entre Sir Sam Hughes et le général Bayers, ministre de la défense nationale, du Sud-Afrique, en présence du roi George, du maréchal Foch et d'autres grandes personnalités de la guerre.

L'auteur du livre commanda la brigade de cavalerie canadienne, durant une grande partie de la guerre. Deux ans avant les hostilités, il était ministre de la guerre dans le gouvernement britannique. Au cours des manœuvres de l'armée, il se trouvait dans l'entourage du roi. Plusieurs incidents regrettables survinrent ce jour-là.

Le cheval de Seeley se mit à boiter, et on lui fournit un cheval étranger pour le remplacer. Le livre continue ainsi: "Je dis à Sa Majesté qu'il devait tout d'abord rencontrer les représentants des puissances étrangères de l'Inde et des Dominions, qui devaient être à trois milles de là. En route, Sa Majesté me demanda qui étaient ces représentants, et comme je lui indiquai un groupe de visiteurs, j'entendis un cri de colère. C'était mon cheval qui mordait la botte du roi."

"Je pris les devants, et imaginez ma consternation, en approchant du groupe, de voir deux hommes, tous deux en uniformes khaki, qui se livraient une bataille furieuse à coups de poings. D'autres les regardaient faire, tandis que deux autres essayaient de les séparer. Je galloppai dans leur direction et leur dis de se préparer immédiatement à recevoir le roi.

Néanmoins, le général Sam Hughes, c'était l'un des boxeurs, cria à la trahison, et tenta de porter un coup terrible à l'oreille de son adversaire, le général Bayers, le représentant du Sud-Afrique.

"Je poussai mon cheval entre les deux, et Bayers me cria: "Laissez-moi le frapper". J'eus juste le temps de les calmer, avant l'arrivée du roi. Bien entendu, il avait été témoin de toute l'affaire, et après que tous les officiers lui eurent été présentés, il me demanda de trouver la cause de la bataille.

"On m'informa que Bayers avait dit à Hughes qu'un Sud-Africain valait à lui seul autant que dix Britanniques, pour se battre, et que Hughes avait répliqué qu'un seul Canadien valait autant que vingt Sud-Africains, et que si Bayers répétait son défi, ils se battraient pour voir quel était le meilleur homme. Et ce fut la cause de la bataille.

Les deux hommes, ajoute Seeley, furent ministres de la défense nationale dans leur propre pays, et gardèrent leurs postes jusqu'à la déclaration de la guerre. Sir Sam Hughes organisa les forces expéditionnaires canadiennes, et c'est au milieu de ces troupes que l'auteur du livre fit du service pendant la plus grande partie de la guerre. Bayers dirigea la rébellion au Sud-Afrique contre le gouvernement, dès le début de la guerre. Ce fut lui qui porta Delarey à désobéir. Botha écrasa rapidement la rébellion. Delarey fut tiré accidentellement et Bayers fut écrasé dans le val.

Education à table

C'est Bossuet, le grand évêque, qui écrivait dans ses Méditations sur l'Évangile: Manger et boire ensemble est parmi les hommes une marque de société; on entretient l'amitié par cette douce communication, on partage ses biens, ses plaisirs, sa vie même avec ses amis; il semble qu'on leur déclare qu'on ne peut vivre sans eux et que la vie n'est pas une vie sans société.

Vivre en société, c'est sans doute, vivre sous le même toit mais c'est surtout s'asseoir à la même table. N'est-ce pas à cause de cela que Notre Seigneur veut que dans cette société parfaite qu'est son Église, tous les membres se nourrissent du même pain? C'est le signe que tous, ils vivent la même vie divine de la grâce.

Et dans toutes les fêtes, il y a toujours un banquet. C'est en se réunissant à la même table que les membres d'une association, d'une famille, manifestent leur union, leur intimité, la communauté de leurs vœux et de leurs sentiments.

Malheureusement, notre siècle, qui multiplie les banquets extérieurs, fait délaisser pour les restaurants la table de famille.

La famille, voilà la société modèle, cellule de toutes les autres.

Et nous ne saurions dire quelle importance a la table de famille pour garder unis entre eux les parents et les enfants, pour développer l'esprit de famille.

Servir comme il convient, être prévenant pour ses voisins, manger et boire de manière à ne choquer personne, à témoigner même son respect à tous, converser tout en mangeant de manière à être aimable, voilà autant de choses qui exigent la pratique constante de la charité, de cette fleur de la charité qu'est la politesse.

Aussi, n'y a-t-il rien, qui ait été réglé par tout un code, comme la manière de manger à table.

C'est à table qu'on reconnaît un homme poli, un civilisé, un homme capable de s'oublier lui-même pour faire plaisir aux autres.

A mesure que les mœurs se sont affinées, les délicatesses dans la manière de manger se sont multipliées.

Aussi est-ce à table que les parents, la maman surtout, doivent s'ils veulent faire des gentilshommes de leurs enfants,

Cartes Professionnelles et d'Affaires

DENTISTES

Rue principale — Téléphone Bell
Dr. C.-E. Beaulieu

DENTISTE
Successeur du Dr H. Fréchette
GRANBY, P. Q.

SPECIALITE

Dentiers en Or, Aluminium
et Caoutchouc
Ponts en Or

Haskell Elderkin & Co.

Comptables Licenciés
Syndics en Faillites
Sherbrooke Trust Bldg.
SHERBROOKE, P. Q.

Dr. A. TRUDEAU

Ex-interne des hôpitaux de Paris
MALADIES DES YEUX,
DES OREILLES, DU NEZ
ET DE LA GORGE
104, Rue King, Ouest — Tél. 159
SHERBROOKE, P. Q.

Dr. C. Dumesnil,

Chirurgien - Dentiste
Extraction sans douleur,
ponts, couronnes et dentiers.
Rue Main Waterloo

Mardi et vendredi:
10.30 à 5.30 hrs.
Tél. 278

Successeur de R. Cloutier, C. R.
Ancien bureau Légal Provost & Gaudet

Tél. Bureau 78
" Rés. 47

ELISEE GAUDET, LL. M.

AVOCAT

Waterloo, ... Qué.

J. U. POIRIER c. p. a.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ

Vérification, — Organisation de comptabilités Commerciales
industrielles et municipales.

SPECIALITE: — VERIFICATION DE LIVRES DE
MUNICIPALITES ET COMMISSIONS SCOLAIRES

Etablissement de prix de revient

BUREAU CHEZ: — A. Boulay, N. P.

Waterloo, P. Q.

La toile 'Perfection'

ILLUSTREE ICI, EST LA MEILLEURE SUR LE MARCHE!

Elle sert pour les couvertures, pour le lambrissage, et elle est aussi avantageuse et économique pour la construction de garages.

Vendu par:

S. LeBrun

Waterloo, - P. Q.

s'occuper d'éducation.

Il s'agit de petits détails. Mais c'est par les petits détails que l'éducation des grandes vertus se fait.

Puissent tous nos parents comprendre pourquoi il le fera,

quel secours puissant cela leur apportera dans l'éducation de leurs enfants.

HOMMES demandés pour vendre à domicile 160 nécessités domestiques. Compagnie exclusivement canadienne. Système comptant. Profits 100 pour cent. Territoire réservé. Nos agents se font de \$50.00 à \$75.00 par semaine. Meilleur temps pour débiter. Demandez catalogue et détails. La Cie des Produits Familiaux, 4785 est, Ste-Catherine, Montréal.

Un appel qui
est entendu

Les fidèles du diocèse de St-Hyacinthe se montrent généreux envers leurs frères de la Saskatchewan. — Une belle émulation.

Ce n'est jamais en vain que l'on fait appel à la générosité de nos compatriotes.

Il suffit, pour le constater encore une fois, de voir l'empressement avec lequel les paroisses de la région ont répondu à l'invitation qui leur était adressée par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, en faveur de nos frères de la Saskatchewan et particulièrement du diocèse de Gravelbourg.

En moins de quelques jours, sous la direction de Mgr l'évêque auxiliaire, avec la collaboration du clergé et le concours empressé des Chevaliers de Colomb, près de 450 tonnes de denrées alimentaires ont été expédiées dans l'Ouest canadien, où elles serviront à alléger bien des souffrances.

Neuf wagons sont partis de Saint-Hyacinthe, deux de Sorel, deux de Granby et trois de Farnham, seize wagons en tout. De leur côté, les Dames Patronesses de l'Ave Maria de Saint-Hyacinthe, dirigées par M. l'abbé Victor Quintal, de l'évêché, et aidées dans leur travail par les jeunes gens de l'A.C.J.C., ont envoyé un wagon complet de vêtements de bonne qualité à S. E. Mgr Charlebois pour les missions de son diocèse.

Les compagnies de chemins de fer du Canadien National et du Pacifique Canadien ont fait gratuitement le transport de ces marchandises, contribuant ainsi pour une large part à cette œuvre de charité. La plupart des paroisses du diocèse ont répondu à l'appel et l'on pourrait citer le cas d'un bon nombre des paroisses où la générosité des fidèles a vraiment fait des merveilles; plusieurs paroisses, même parmi les plus

Augmentation
de population
dans le Québec

La natalité et l'immigration sont cause qu'elle est aujourd'hui de 500,000 âmes de plus qu'il y a dix ans.

Québec. — Avec une augmentation de population d'environ 500,000 âmes, depuis les dix dernières années, par sa natalité et l'immigration, la province de Québec va bénéficier d'une augmentation d'environ \$400 000 dans les subsides fédéraux.

Le subside fédéral, basé sur la population, tel que fixé lors d'une conférence tenue à la suggestion de feu Sir Lomer Gouin, à Ottawa en 1906, est de 80c par tête, basé sur chaque recensement. Dans le temps, ceci signifiait une augmentation de \$1,110,486.15 dans les subsides fédéraux pour le Québec.

Le recensement de 1921 porta ce montant à \$1,888,959.20, avec une population de 2,361,199. Le subside fédéral atteindra maintenant environ \$2,300,000.

Ce changement dans les subsides entrera en vigueur le 1er janvier. En vue de la présente situation économique, cette augmentation représentera un montant respectable dans les revenus de la province, qui, en plusieurs cas, ont grandement diminué.

En plus de ce subside fédéral par tête, les subsides fédéraux annuels se totalisent à 2,700,000.

"Aide-toi, le
ciel t'aidera"

Cette année, des milliers de familles ont bénéficié de l'aide gouvernementale de notre province pour s'établir sur des terres nouvelles. N'empêche que des milliers d'autres familles qui avaient fait la demande d'aide et de terres sont encore à chômer, en ville.

C'est que le gouvernement ne peut tout faire en un an. Cette politique de colonisation, de retour à la terre est une politique de longue haleine, de dépenses considérables... et le gouvernement de Québec est le seul gouvernement qui fait quelque chose



Clairvoyante...

Cartomancienne.

Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par Mademoiselle Jeanne, qui possède plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomancie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lit dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois, dites nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50 cents en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder. Ecrivez dès aujourd'hui.

Adressez: Mademoiselle JEANNE, Casier Postal 1100 Beauce-Jonction, Qué.

Le colonel R.-F. Stockwell et la minorité protestante

Ce que le député de Brome pense de la largeur de vues et de l'esprit de justice de l'honorable M. Taschereau. Une belle pièce d'éloquence.

Nos abonnés liront sans doute avec intérêt le texte complet de l'éloquente allocution prononcée récemment à la Chambre par le colonel R. F. Stockwell, député de Brome à la Législature, en réponse au Discours du Trône.

M. l'Orateur,

Mes premiers mots seront des mots de félicitation pour le choix que cette Chambre a fait en vous appelant à présider ses délibérations.

Ce choix constitue non seulement un éloge pour vous, mais aussi pour ceux qui l'ont effectué.

Je puis vous assurer que tout l'élément protestant de la province de Québec déplore, avec ses concitoyens catholiques, la récente disparition d'un grand Prince de l'Eglise. Je veux faire allusion à la mort du Cardinal Rouleau, qui, par son esprit de sacrifice, son caractère et sa sainteté, a contribué dans une très large mesure au bien-être de tous et conféré à sa province natale un honneur que celle-ci sait apprécier à sa juste valeur.

Le Discours du Trône appelle notre attention sur deux problèmes dont la solution s'impose plus que toute autre peut-être, dans les circonstances : le chômage et les prix où sont tombés les produits de la ferme, cette chute étant cause que plusieurs membres de la classe agricole auront peine à rencontrer, pendant quelque temps du moins, leurs obligations financières.

En tant que le chômage est concerné, les travaux de secours sont déjà commencés et tout fait prévoir qu'ils seront de nature à inspirer confiance à ceux qui désirent obtenir de l'ouvrage afin de maintenir leur indépendance, leur courage et le respect des autres groupes de la population, en aidant à développer les valeurs et les richesses de cette province. Et c'est ce que le gouvernement tend à faire, en activant son programme de colonisation, en construisant des chemins et des ponts, en érigeant de nouvelles écoles ou en réparant les anciennes. Des secours directs sont déjà venus et continueront de venir sous forme de généreux octrois distribués par l'entremise de nos diverses institutions charitables et philanthropiques, ainsi que par nos autres organisations de service social.

Le prix des produits de la ferme étant bas, il s'en est naturellement suivi un accroissement de fardeau pour les cultivateurs dont la terre n'est pas encore entièrement payée. En général, ces produits se vendent aujourd'hui à environ la moitié de ce qu'ils se vendent en temps normal. Le résultat est qu'on ne peut qu'avec difficulté payer, chez les cultivateurs, et le capital et l'intérêt sur telle ou telle redevance. Inutile de dire que, dans ces conditions, on accueillera avec empressement l'établissement d'un système de crédit destiné à venir en aide à la classe agricole. On ne répètera jamais trop que la prospérité ne saurait exister au pays si sa principale industrie, l'agriculture, n'est pas ce qu'elle devrait être.

Le gouvernement mérite des éloges pour les efforts qu'il fait en vue d'encourager le retour à la terre ou de hâter le repatriement de ceux des nôtres qui sont allés gagner leur vie en pays étranger. C'est une mesure qui s'impose, car, étant données la fertilité de notre sol et l'étendue du territoire provincial, la disproportion est trop grande entre la population de nos campagnes et celle de nos villes. En temps de difficultés économiques, plus il y a de gens qui restent attachés à la terre, plus grandes aussi sont les chances de récupération.

Les secours directs et indirects qu'exige la situation créée par le chômage, de même que l'aide qu'on doit apporter à l'agriculture, sont cause que la province doit être prête à puiser largement dans ses coffres. Comment se fait-il, alors, M. l'Orateur, que la province de Québec soit en mesure de suffire aux demandes qui lui sont adressées et ce sans que son cré-

dit en souffre aucunement? La réponse est que si la province de Québec continue de garder un juste équilibre dans ses finances, malgré tout cela, c'est parce que son gouvernement n'a pas, dans le passé, perdu de vue les importants faits suivants :

a—Sa politique a été de maintenir la dette provinciale à une hauteur raisonnable en temps de prospérité.

b—La politique de ce même gouvernement, depuis plus de trente ans, a été de dépenser suivant ses revenus.

c—Et, par dessus tout, les solides finances du Québec proviennent de ce fait que le gouvernement a toujours évité avec soin de tomber dans des abus tels que ceux-ci, par exemple : les législations d'une nature expérimentale ou socialiste destinées à favoriser une classe de contribuables au détriment de tout le reste de la province.

Le résultat est que nous pouvons aujourd'hui compter sur les ressources inépuisables de notre province, comme nous pouvons également y puiser de grandes forces morales et spirituelles. Je veux parler ici de la Foi, fondée sur les exploits et les traditions de ceux qui ont découvert et développé cette magnifique province. Nous sommes les descendants d'une agglomération de races dont nous avons raison d'être fiers : de Français qui vinrent en ce pays mus par leur courage intrépide et leur zèle apostolique; d'Anglais qui nous ont aidés à construire ce grands pays et ont contribué au développement des institutions parlementaires de la province; d'Ecossais économes, ayant le sens des affaires; d'Irlandais généreux et débonnaires, bref, d'une variété de races qui nous ont enseigné l'esprit de tolérance et ce cosmopolitisme qui constitue l'une des caractéristiques de cette province.

L'établissement d'un ministère du Travail et la nomination à sa tête d'un homme au courant des conditions de la classe ouvrière dans Québec devrait être de nature à donner satisfaction aux patrons comme à leurs employés, et en particulier aux unions ouvrières existantes, car le nouveau ministre sort de leurs rangs et est très bien qualifié pour occuper le poste important qui vient de lui être confié.

Me sera-t-il permis de féliciter l'honorable député de St-George de sa nomination comme chef de l'Opposition? C'est un vétéran de la Chambre et l'un de ceux qui, durant nombre d'années, se sont consacrés au service de leurs concitoyens de cette province.

N'est-ce pas un fait surprenant, M. l'Orateur, que, dans cette province où les idéals et les traditions sont conservés si jalousement, l'on n'ait pas encore élevé de statue à la Liberté—se contentant d'en garder l'image dans son cœur—mais que l'on en trouve néanmoins l'expression continue dans les simples relations d'homme à homme? Ce sentiment louable est dans une très large mesure le résultat de la générosité, de l'esprit de justice et de la largeur de vues dont le premier ministre de cette province nous a donné tant de preuves jusqu'ici et qui fait que la minorité protestante du Québec a la plus grande confiance en lui.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte ici, à titre de représentant de la minorité protestante, pour exprimer notre sincère appréciation de l'esprit de tolérance qui existe dans cette province et de la manière avec laquelle les droits des minorités y sont protégés. Le résultat est que la province de Québec peut être citée en exemple à toutes les autres provinces qui composent la Confédération canadienne.

Le programme du gouvernement, en ce qui a trait aux travaux de la présente session, et tel qu'exprimé par le Discours du Trône, est une nouvelle preuve de la solidarité qui existe entre toutes les classes, toutes les croyances et toutes les races de cette province. C'est aussi le meilleur augure de notre grandeur future.

En terminant, me sera-t-il

permis de féliciter l'honorable député de St-Marie de l'éloquence dont il a fait preuve dans son discours comme des aperçus intéressants qu'il y a glissés.

M. l'Orateur, J'estime que c'est un grand honneur pour moi en même temps qu'un grand plaisir d'avoir secondé l'Adresse en réponse au Discours du Trône.

Une irrégularité

Suite de la première page

ont été assermentés au village de Sweetsburg, district de Bedford, lorsque les mots *district de Bedford* n'apparaissent pas sur la copie signifiée au défendeur;

Que de plus, les susdits mots *district de Bedford* apparaissant à l'original comme ayant été ajoutés à la plume, ne sont pas paraphés par la prétendue personne qui prétend avoir reçu leur serment et le dit affidavit est, en conséquence, illégal, irrégulier, nul et de nul effet;

Que la personne qui a reçu le prétendu serment des pétitionnaires, à savoir, un nommé T. Biron, n'avait pas qualité pour le faire et n'avait pas le droit de recevoir tel serment, et, en conséquence, le dit prétendu serment est illégal, irrégulier, nul et de nul effet, et les pétitionnaires ne pouvaient pas prêter devant le dit Biron le serment requis par la loi à l'appui de leur prétendue pétition d'élection, qui, en conséquence, est elle-même incomplète, irrégulière, illégale, nulle et de nul effet;

Que le dit T. Biron n'est pas et n'était pas le protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Bedford, et, en conséquence, n'avait pas et n'a jamais eu qualité pour recevoir l'affidavit ou serment des pétitionnaires;

En effet, Biron et Hanson sont les protonotaires conjoints pour le district de Bedford, il ne pouvait pas avoir et n'avait pas, seul, aucune qualité pour recevoir le dit prétendu serment des pétitionnaires, parce que la charge est indivisible, et que, ni l'un ni l'autre des dits protonotaires, ne peut agir seul comme tel protonotaire; que, d'après la loi, la commission des dits protonotaires conjoints est conjointe et que, ni l'un ni l'autre, n'a aucune qualité juridique, sauf au cas du décès ou de la démission de l'un d'eux, ce qui n'est pas dans le cas;

Qu'aucune copie de la pétition d'élection, de la constitution de procureurs, de la comparaison des dits procureurs, du serment des pétitionnaires, du cautionnement, du récépissé du dépôt, ainsi que de l'avis, n'a été produite au greffe de la dite Cour Supérieure, lors de la présentation de la dite pétition et des documents ci-dessus mentionnés et y relatifs, le 31 octobre dernier, le tout contrairement aux dispositions de la loi des élections contestées de Québec;

Le prétendu avis de pétition d'élection est irrégulier, illégal, nul et de nul effet, parce qu'il n'y est pas fait mention, à l'entête de la cause à laquelle le dit avis réfère, et, plus particulièrement, le numéro de la cause n'y apparaît pas, le nom de la Cour n'y apparaît pas non plus, et il n'y a rien pour établir que le dit avis de pétition d'élection se rapporte à l'affaire de l'élection d'un député du district électoral de Shefford à l'assemblée législative de Québec, tenue le 24 août 1931, dans laquelle un nommé Harcourt H. Lawrence, voyageur, et Delphis Gariépy, menuisier, tous deux de la ville de Waterloo, district de Bedford, sont pétitionnaires contre un nommé Robert R. Bachant, notaire public, de la ville de Waterloo, district de Bedford, et déclaré élu comme député à l'assemblée législative de Québec, pour le district électoral de Shefford, et ce document doit, en conséquence, être rejeté du dossier, et ne peut être pris en considération par cette Cour;

Que le prétendu avis de pétition d'élection ne fait pas mention que les pétitionnaires demandeur contre le défendeur une condamnation à l'effet que durant les six années qui suivront le jugement, il ne puisse être élu ni siéger à l'Assemblée Législative, ni voter à l'élection d'un député à cette assemblée, ni remplir aucune charge à la nomination du Lieutenant-Gouverneur en Conseil, ou du Lieu-

tenant-Gouverneur, lorsque telles sont les conclusions de la pétition, ce qui est irrégulier, illégal, nul, et rend la pétition susdite nulle et sans effet;

La dite pétition n'a pas été présentée de bonne foi et dans l'intérêt public par les pétitionnaires nominaux, au contraire, les pétitionnaires n'ont consenti à permettre l'usage de leur nom pour les fins de la dite pétition, pour l'avantage, l'utilité et l'intérêt tout à fait personnels de diverses autres personnes, corporation ou association, et, en conséquence, le prétendu affidavit des pétitionnaires est irrégulier, illégal, nul et de nul effet, ainsi que la pétition et les pièces qui l'accompagnent;

Les personnes qui apparaissent comme pétitionnaires au dossier n'ont signé la dite pétition qu'après que diverses autres personnes qui avaient été sollicitées de la signer, avec promesse de récompense, ou d'indemnité, ou de faveur, eurent refusé de la faire, et n'ont jamais eu en vue l'intérêt public;

Chacun des pétitionnaires pour les fins de la présente pétition et de la contestation de l'élection du défendeur a obtenu la garantie du paiement des frais par certaines personnes, société, association ou corporation, que les frais et déboursés, timbres judiciaires et taxes ont été payés, et frais subséquents garantis, et ce, à la connaissance, du consentement, et avec la collusion de chacun des pétitionnaires, et chacun d'eux a fait, à la connaissance de leurs

avocats, pour les fins de la présente cause, directement ou indirectement, avec les dites personnes, société, association ou corporation, notamment avec les chefs et organisateurs du parti conservateur de la province de Québec et pour le district électoral de Shefford à Québec, des conventions écrites et verbales, par lesquelles les dites personnes, sociétés, associations et corporations ont chargé les dits avocats de les représenter dans les dites procédures, en contestation de la dite élection, à leurs frais et risques, en tout ou en partie, ou avec l'entente implicite que les dits avocats représenteraient les pétitionnaires dans les dites procédures à leurs frais et risques, tel que susdit ou encore avec l'entente directe, indirecte ou implicite que les fonds nécessaires à toutes procédures relatives à la présente pétition d'élection seront défrayés par des personnes, société ou association n'ayant aucun intérêt

légal dans la dite pétition ou n'ayant, pour le moins, aucun droit de se porter pétitionnaires, et, comme question de fait, les pétitionnaires ont accepté le choix et la désignation des avocats que leur ont indiqués telles personnes, société, association ou corporation, le tout en violation des dispositions de la loi en général et en particulier de la loi des élections contestées de Québec, du droit commun et du chapitre 210 des Statuts Révisés de la province de Québec, 1925, et, en conséquence, les dites procédures sont irrégulières, nulles, illégales, et de nul effet et doivent être annulées à toutes fins que de droit;

Les arguments requis pour les fins du cautionnement comme aussi le paiement des avocats des pétitionnaires nominaux prêtant leurs noms pour les fins des pétitions des contestations d'élection et pour défrayer les dépenses générales en rapport avec icelles, ont été et sont fournies par les dites autres personnes en contravention de la loi des élections contestées de Québec, du droit commun et rendent ainsi la présente pétition de droit commun radicalement nulle et de nul effet.

Amendements à notre loi électorale

Assurer la révision des listes rurales avant chaque élection provinciale.

Québec. — Nous avons pu obtenir quelques détails concernant le bill présenté par l'hon. M. Taschereau concernant la loi électorale et qui a été adoptée en deuxième lecture, mardi soir. Il s'agirait de faire la révision des listes électorales, sauf dans les cas de Montréal et de Québec, avant chaque élection provinciale générale. La révision se ferait aussitôt après l'émission des brefs électoraux. Les listes seraient accessibles à tous les électeurs qui pourraient les consulter et y faire ajouter leurs noms au besoin.

Il ne s'agit nullement, en cela, de la contestation des élections, laquelle fera l'objet d'une enquête devant le comité des privilèges et élections. Mais en accordant ainsi une révision de la liste électorale, le gouvernement manifesterait son intention d'éviter le plus possible, à l'avenir, tout sujet susceptible de provoquer une contestation d'élection.

Libéral élu à Wellington sud

D. Paul Munro gagne l'élection partielle au provincial.

Guelph, Ont. — M. D. Paul Munro, un libéral, a été élu député à la législature d'Ontario dans l'élection partielle du comté de Wellington Sud, tenue mercredi.

Il a défait M. W. P. Gamble, son adversaire conservateur dans une lutte politique menée honnêtement.

Le siège provincial était vacant depuis la mort de l'honorable Lincoln Goldie, ancien secrétaire provincial.

Aux élections provinciales de 1929 l'honorable Goldie, conservateur, avait obtenu 7554 voix, et M. G. E. B. Parkhurst, prohibitionniste, 6083.

L'élection partielle de mercredi fait monter à 15 le nombre des libéraux à Toronto. La législature ontarienne contient en plus 88 conservateurs, cinq congressistes, deux conservateurs indépendants, un fermier-uni et un travailliste.

La majorité de D. Paul Munro sur son adversaire a été de 258 voix, le vote se divisant comme suit: Munro, 7269; Gamble, 7011.

Ce pays serait en décadence

Pittsburg. — Le Rév. Père Edward Robert Moore, de New Yrk, vient de déclarer, à un lunch, qu'à la fin du siècle prochain les Etats-Unis ne comprendront que la moitié de leur population actuelle, et que la valeur des lots sera beaucoup moindre, et le travail beaucoup plus rare.

Le Père Moore, l'auteur du *Procès contre le contrôle de la natalité*, dit ceci : "Les Etats-Unis sont un pays qui se meurt. La vitalité de toute population dépend de ce que les mères d'une génération créent un nombre égal de mères pour la génération suivante."

"A New York, le premier état du pays, les chiffres actuels prouvent que seulement 900 mères sur 1,000 contribuent à la survivance de la race. Le contrôle des naissances en est responsable, et il active la décadence de la population".



Chez Nous — Sarrazin, un médecin d'autrefois

Parmi les hommes de bien de l'ancien régime, Michel Sarrazin, premier biologiste canadien et médecin-en-chef des hôpitaux de la Nouvelle-France, mérite une mention toute spéciale. Produisant ses soins à la population de la colonie toute entière et ne recevant pratiquement rien de ses patients, Sarrazin dépendait surtout, pour sa subsistance, d'une gratification du roi de France. A la suite d'une

recommandation du gouverneur de la colonie, ses émoluments furent portés de 300 à 600 francs, traitement qui fut accru plus tard par une rente annuelle. Après une longue carrière, toute faite de travail et de dévouement, Sarrazin mourut en 1734 d'une fièvre maligne contractée de patients de l'Hôtel-Dieu, à Montréal.

MOLSON
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
FONDÉE A MONTREAL EN 1786

Charlotte de Corday

Marie-Anne-Charlotte de Corday, née le 27 juillet 1768, à St-Saturnin des Lignères, diocèse de Sées, était fille de Jacques-François de Corday, écuyer, sieur d'Armont, et de Charlotte-Marie-Jacqueline de Gautier, son épouse — elle était, par son père, arrière-petite-nièce du Grand Corneille. — Elevée au couvent de l'Abbaye-aux-Dames à Caen, lors de la suppression de cette maison elle se retire auprès d'une de ses parentes, Madame de Bretteville-Gouville, à Caen, et s'y livre à l'étude de l'antiquité; Plutarque est son auteur favori; elle lit Rousseau, Raynal, etc. L'horreur des excès auxquels la France est livrée, impressionne beaucoup Charlotte. Après les journées de mai et de juin 1793, qui proscrivent les Girondins, elle se sent animée d'un élan qu'elle ne peut réprimer; Marat est un monstre; elle va le tuer... et ainsi, dit-elle, bien d'innocentes victimes seront sauvées. Elle part de Caen, le 9 juillet, à 10 heures du matin, prend la diligence pour Paris, où elle arrive le jeudi 11 vers midi, et se fait conduire à l'hôtel de la Providence, rue des Vieux-Augustins, No. 19. Le lendemain, elle visite rapidement Paris qu'elle ne connaît pas et fait quelques préparatifs. Le samedi 13, dès six heures du matin, elle sort, va d'abord vers le Palais-Royal où elle achète, pour la somme de deux francs un long couteau de cuisine, puis, se rend Place des Victoires, où elle prend une voiture pour se faire conduire chez Marat. A neuf heures, elle est rue des Cordeliers, No 19, monte au 1er étage, et demande à parler au citoyen Marat; on lui répond qu'elle ne peut être reçue; elle insiste; puis, comprenant l'inutilité de cette insistance, elle se contente de remettre un billet, et regagne son hôtel où elle passe la journée à écrire. Vers six heures du soir, nouvelle sortie, elle se fait encore conduire chez l'Amie du peuple; la demoiselle Simonne Evrard, amie de Marat, reconnaissant la visiteuse déjà venue dans la matinée, s'informe si elle peut être reçue, puis, non sans avoir manifesté une certaine crainte, elle introduit Charlotte auprès de Marat, qui prend un bain. Simonne Evrard s'est à peine retirée, qu'elle perçoit un son rauque; elle se précipite dans la chambre de son ami; Marat a été poignardé, le bain est rougi par le sang qui s'échappe de la profonde blessure; il est mortellement atteint. Charlotte est arrêtée; elle est calme. Traduite devant le tri-

bunal révolutionnaire, elle est condamnée, à l'unanimité.

Le 17 juillet 1793 vers sept heures du soir, la fatale charrette arrive place de la Révolution, aujourd'hui, de la Concorde; sur la plateforme de l'échafaud un valet du bourreau Samson enlève brusquement le fichu qui couvre les épaules de Charlotte; d'un air affable, la condamnée salue le peuple et veut parler; on l'en empêche, elle s'approche alors de la bascule et place elle-même sa tête à l'endroit voulu.

Un valet de l'exécuteur, nommé Legras montra au peuple la tête de la victime et eut la lâcheté de la souffleter. Cet ignoble individu fut flétri publiquement, et condamné à la prison.

Récolte de tabac de 1931

Ottawa. — La Division du Tabac du Ministère de l'Agriculture et le service des correspondants du Bureau Fédéral de la Statistique ont collaboré à la préparation de la production estimative de tabac en 1931.

Les caractéristiques les plus frappantes de la saison 1931 sont les énormes augmentations dans la production du tabac clair séchant au four, et du Burley. L'estimation préliminaire révèle une récolte excédant 21 millions de livres du premier et plus de 18 millions de livres du dernier, comparativement à 12,384,000 livres et 13,287,750 livres respectivement en 1930. Toute l'augmentation de production du tabac séchant au four vient de la nouvelle zone. La production de Burley a pris de l'expansion dans tout le district de l'Ontario, mais le gros de la récolte vient de l'ancienne zone de Kent et d'Essex. La production de tabac noir séchant à l'air et de noir séchant au four continue sa tendance à la baisse notée l'année dernière. Le tabac à cigare est à peu près le même et le tabac à pipe du Québec indique une baisse marquée. La production de la Colombie Britannique a plus que doublé, tant du Burley que du clair séchant au four.

La saison dans la nouvelle zone de l'Ontario a été on ne peut plus favorable et la récolte du clair séchant au four offre un rendement bien au-dessus de la moyenne et dans l'ensemble donne la meilleure qualité jamais obtenue en Ontario. La chaleur et la pluie ont été bien réparties, la feuille en général a une belle couleur brillante, est d'une bonne grandeur et a du corps et de l'arôme. Quelques-unes des variétés tardives ont souffert des grands vents et celles des terrains bas et froids n'ont pas répondu au séchage. La récolte de la vieille zone du tabac séchant au four a quelque peu souffert durant la saison de croissance. Les pluies tardives ont provoqué une seconde croissance qui a perdu en qualité. Le rendement à l'acre du Burley est élevé et la feuille est d'excellente qualité. On s'attend à un plus fort pourcentage que d'habitude des classes à cigarettes, brillantes et minces. La qualité du tabac noir paraît très bonne. Le tabac à cigare du district de Québec a été considérablement ravagé par les sauterelles.

Le marché du tabac clair séchant à l'air s'est ouvert le 6 octobre. A l'exception de quelques récoltes achetées antérieurement à la plus haute cote du marché, les prix varient de 30 cents à 13 cents, ce qui représente environ 25 pour cent de moins que les prix de 1930. La cause de la dépréciation de la valeur peut être attribuée à l'ampleur de la production accompagnée de la restriction momentanée des achats pour l'exportation résultant du fléchissement de la livre sterling. Nonobstant cette restriction, on estime que près de 5 millions de livres sont mises de côté pour l'exportation au Royaume-Uni. Ce chiffre se compare à une exportation totale de moins de 2 millions de livres de cette variété de tabac en 1930.

Le tableau qui suit résume l'estimation préliminaire de la production des divers types; quant à l'étendue, elle sera publiée quand les chiffres du recensement décennal seront connus.

Estimation préliminaire de la production de tabac au Canada en 1931:

Type clair, séchant au four: Ontario, 21,070,000; Colombie-Britannique, 100,000; Total, 21,170,000.

Type Burley: Ontario, 18,370,000; Colombie Britannique, 90,000; total, 18,460,000.

Type cigare: Québec, 4,800,000; Ontario, 460,000; total, 5,260,000.

Type noir, séchant à l'air: Ontario, 350,000; total 350,000.

Type noir, séchant au four: Ontario, 610,000; total, 610,000.

Type grand tabac à pipe: Québec, 1,770,000; total, 1,770,000.

Type petit tabac à pipe: Québec 610,000; total 610,000.

Total: Québec, 7,180,000; Ontario, 40,860,000; Colombie Britannique, 190,000; total, 48,230,000.

Toute la production de 1930 s'élevait à 36,716,917 livres.

Les Sinus

Nous savons tous — trop souvent, malheureusement, par propre expérience — ce que sont les troubles des sinus. Ces maux sont causés par des infections, et nous savons que les infections sont toujours dangereuses. Elles se développent à la suite de l'activité des germes vivants, et si elles ne sont pas soignées dès leur début, elles répandent leurs poisons partout dans le corps.

Les sinus sont les cavités osseuses qui sont adjacentes au nez, auquel ils sont joints par des orifices étroits, et la membrane muqueuse tapisse toute l'étendue des narines et des sinus. Les sinus se trouvent dans les joues, dans le front, et en arrière du nez, et s'ils sont des foyers d'infections, les poisons qui s'y produisent atteignent toute partie du corps.

Les maladies des sinus se produisent quand les infections qui siègent dans le nez atteignent les sinus. La partie devient enflée, ce qui bouche l'ouverture et renferme les poisons dans les sinus. C'est pourquoi le rhume ordinaire réclame des soins dès son début sans attendre pour qu'il devienne un état plus grave.

Le rhume, qui semble n'être qu'un simple malaise, peut cependant nous causer beaucoup de souffrances si nous tardons de le faire soigner. Il faut d'abord éviter les occasions où nous sommes exposés à prendre le

froid, et si malgré les précautions que nous prenons, nous en tombons malades, nous devons nous faire soigner immédiatement.

Si, tout en souffrant de rhume, nous ressentons des douleurs et une sensation de pesanteur dans les racines des dents supérieures, nous pouvons décider avec justesse, que les sinus sont affectés. La douleur est parfois aiguë, mais tantôt elle se relâche, puis se reprend de nouveau.

Les infections des sinus peuvent se montrer à la suite de maladies telles que les rhumes, la grippe, la pneumonie et la rougeole. Il faut les faire soigner dès leur début, et non pas attendre jusqu'à ce qu'elles deviennent aiguës, et, par conséquent, plus difficiles à guérir.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Le beau destin

Francia a un auto dernier modèle, un ménage de domestiques, une grande propriété à la campagne et un appartement à Paris.

Elle est née sous un beau destin, constatent ses amies.

Cependant, on ne peut voir Francia sans qu'elle vous offre un visage tracassé et qu'elle vous dise:

— C'est irritant, quand la cuisinière est bien, c'est l'autre qui est impossible, jamais nous n'arriverons à être bien servis.

— Oui, nous allons du samedi au lundi à la campagne dans le manoir que nous avons fait restaurer, mais c'est bien pour éviter les scènes de mon mari. C'est éreintant, j'envie ceux qui n'ont que deux pièces!

Est-ce par pose que Francia dit cela? Non, elle est sincère. Elle ignore ce qu'est le bonheur, vraiment.

Les complications luxueuses de la vie deviendraient-elles pesantes pour que se multiplient ainsi tant de visages contrariés?

Savoir jouir de ce que l'on a et posséder surtout la science rare, au milieu d'une vie utile et remplie, de se réserver quelques instants journaliers de détente pour en jouir, voilà le seul beau destin, qui maintient l'équilibre moral et physique et l'humeur allègre.

Autrefois l'on disait: Se contenter de ce que l'on a.

De nos jours, nous nous donnons des buts à réaliser. Tant pis pour celles qui n'en ont plus.

— Des Carnets de Tante Colette.

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. Écrivez pour information: ACADEMIE MARVEL, 8 Ste-Catherine Est — Montréal

Service dentaire dans l'Ontario-nord



Construit aux usines Angus du Pacifique Canadien, à Montréal, et équipé aux frais du Chapitre Rosedale de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire, ce wagon dentaire a été présenté au ministère de l'Hygiène de l'Ontario, qui le mettra en service dans les régions du nord de cette province. La remise de ce wagon aux représentants du gouvernement ontarien, par le Pacifique Canadien, eut lieu récemment en gare de Toronto-Nord, en présence de l'Hon. G. S. Henry, premier ministre d'Ontario, de l'Hon. Dr. J. M. Robb, ministre de l'Hygiène, du Dr. W. J. Bell, sous-ministre de l'Hygiène, du Dr. F. J. Conboy, directeur des services dentaires du ministère de l'Hygiène d'Ontario et des déléguées des 65 chapitres de l'I.O.D.E. à Toronto.

Ce wagon, dont la mise en service constitue une très intéressante innovation en matière d'hygiène, est outillé comme un véritable bureau de dentiste moderne, avec salle d'opération, salle d'attente, électricité, eau courante, chaise et tous les accessoires. Il est en charge d'un dentiste expert, qui est assisté d'une garde-malade. Le wagon aura droit de circuler sur toutes les lignes du nord de l'Ontario et pourra dispenser ses services aux enfants et adultes des petites localités situées dans les districts septentrionaux de cette province.

TOUS LES ETRES VIVANTS ONT BESOIN DES "ENZYMES"

Le malt d'orge, la base même de la BIÈRE DOW OLD STOCK, est très riche en ENZYMES, les ferments solubles qui transforment les éléments nutritifs de l'orge de façon à les rendre assimilables par le corps humain.

Le procédé de brassage Dow rend possible la réaction complète des enzymes et permet aux précieuses propriétés nutritives de l'orge de passer dans la bière.

Vous trouvez donc deux choses dans chaque verre de Bière Dow Old Stock — un breuvage moelleux, rafraîchissant, et une source additionnelle de propriétés nutritives et reconstituantes pour votre corps.

On constate que le lait en bouteille laissé au soleil possède une saveur spéciale. Même 10 minutes produisent un effet appréciable. — Extrait de la "GAZETTE" de Montréal.

Le soleil peut aussi changer la saveur de la bière, tout comme il change celle du lait. C'est pourquoi la Bière Dow Old Stock est toujours mise dans une bouteille verte.

ENZYMES

Les enzymes sont des ferments solubles essentiels, présents dans les sucs digestifs et dans certains aliments, dont ils transforment les éléments nutritifs de façon à les rendre assimilables. Sans leur concours, la plupart des êtres vivants ne pourraient trouver leur subsistance dans la nourriture. Leur action fait partie du processus de vie de la nature, qui rend possible la respiration, assure la croissance et entretient les forces.

Bière
Dow
Old Stock
SES ENZYMES FAVORISENT LA SANTE



AU FOYER

"L'angelus" de Millet

C'est la fin d'un beau jour de l'arrière-saison;
Le soleil, descendu de nuage en nuage,
Dore plus faiblement le riant paysage
Et, de ses derniers feux, empourpre l'horizon.

Occupés dans un champ, une fille, un garçon,
A l'appel du lieu saint ont quitté leur ouvrage;
C'est l'Angelus qui tinte au clocher du village;
Et la cloche et leurs coeurs vibrent à l'unisson.

EHe, joignant les mains, pieusement s'incline;
Lui, d'un large béret qu'il tient sur sa poitrine
A découvert son front par la hâle bruni;

Et la bise du soir, passant sur la prairie,
S'élève et va porter à la Vierge Marie
Des humbles travailleurs le cantique béni.

J. LEMAITRE.

L'étiquette

Q.—Qui doit s'occuper des détails des funérailles?

R.—Les formalités qu'entraîne la mort d'un membre d'une famille causent aux survivants beaucoup de démarches et de pourparlers pénibles. On a donc l'habitude de charger de ces détails quelque proche parent ou ami, qui, tout en étant assez rapproché ou intime pour s'occuper avec soin des préparatifs, est cependant plus à même de supporter les fatigues de ces détails qu'un des membres de la famille immédiate. Il vaut mieux choisir quelqu'un qui a l'habitude de s'occuper de ces choses-là et il est toujours bon de fixer une limite aux dépenses.

Q.—Qui décide de la nature des funérailles?

R.—S'il n'y a dans le testament aucune disposition relative à la nature des funérailles, la personne qui se charge des arrangements doit s'entendre à cet égard avec le plus proche parent et ensuite ne plus le tracter à ce sujet. S'il n'y a aucun ami qui puisse se charger de ce soin pénible, il vaut mieux charger l'entrepreneur des pompes funèbres de la triste cérémonie.

Q.—Peut-on voir la famille avant les funérailles?

R.—Non, on ne doit pas demander à la voir; mais on peut envoyer sa carte et une lettre contenant des offres amicales de services.

Q.—Peut-on refuser de porter les cordons du poêle?

R.—La maladie est la seule excuse que l'on puisse alléguer. On refuse un plaisir, mais non une obligation de ce genre.

Q.—Quand les invités doivent-ils arriver?

R.—Les invités à des funérailles ne doivent pas se présenter avant l'heure indiquée, heure à laquelle le corps est exposé pour que les amis puissent y jeter un dernier regard. Généralement la famille fait sa dernière visite au cercueil du défunt avant cette heure-là et toute violation de cette dernière intimité serait un acte de mauvaise éducation.

Q.—Si les invités se réunissent à la maison mortuaire, la coutume est que quelque proche parent, qui ne soit pas de la famille du défunt, soit là pour recevoir et leur faire les honneurs.

Q.—Comment sont distribués les crêpes?

R.—Si des crêpes sont distribués aux invités, on doit les leur remettre aussitôt qu'ils pénètrent dans la maison.

Q.—Quelle tenue doit-on avoir dans une maison en deuil?

R.—En entrant dans une maison en deuil, on doit retirer son chapeau et le tenir à la main jusqu'à ce qu'on ait quitté la maison.

Q.—Où est exposé le corps?

R.—Le corps est généralement exposé dans le salon de la maison et la famille se tient dans une autre pièce.

Q.—Peut-on envoyer des invitations à des funérailles par la poste?

R.—Non, elles doivent être portées à la main.

Le caractère par les prénoms

Raynald—

Joli nom; il donne une grande douceur de caractère; c'est sa dominante. La volonté, les convictions, l'énergie sont faibles; il y a beaucoup de cœur, de bons sentiments et des goûts fins.

Rodolphe—

Nom élégant, un peu prétentieux et romanesque. Il donne de l'imagination, une belle tenue, de l'amour-propre, une sensibilité marquée et de l'indépendance de caractère et d'idées.

Roméo—

Nom doux et souple. Il donne de l'imagination, une énergie faible, peu de convictions, un tempérament sensuel, et de l'activité.

Marie et Mariette—

Il y a quantité de Marie à la campagne, quantité à la ville, et si leur caractère n'est pas identique dans les plus petites choses, elles ont toujours le même fond de douceur, de calme, de tendresse, de mélancolie, de volonté soumise.

Elles sont très sensibles et impressionnables, elles s'émotionnent facilement, même jusqu'aux larmes; leur caractère est susceptible, leur humeur irrégulière, leur amour-propre se froisse pour un rien, pourtant elles ne sont ni très vives ni très nerveuses, surtout dans leur jeune âge.

Chez elles, le cœur domine: elles sont bonnes, compatissantes, dévouées. Elles ont un certain égoïsme familial qui leur fait rapporter tout aux leurs aux dépens des étrangers, et elles ne peuvent supprimer tout sentiment d'envie. Elles sont très affectueuses, très aimantes, tendres et caressantes, leur

Les Canadiens apprécient un bon thé



Se vend le plus et toujours de plus en plus
'Frais des Plantations'

cœur est faible, et cependant elles sont rarement passionnées.

Olivette—

Généralement intelligentes, les Olivette ont les idées fines, elles savent causer, raisonner, réfléchir.

Elles ont le tempérament affectueux, même sensuel, mais elles savent modérer leurs impressions comme leurs gestes et leurs moindres paroles pour ne dire que ce qu'elles veulent bien dire.

Cependant assez franches et sans arrière-pensées. Parfois peu communicatives et même renfermées.

Elles ont le caractère décidé, elles sont tenaces et savent diriger leurs affaires avec habileté, ne dépendant pas mal à propos.

Les mères

Dieu aime les nids chanteurs. Aux petits des oiseaux, il prépare une demeure bien chaude sous l'aile de leur mère. Aux enfants des hommes, il montre encore plus de sollicitude. Il met auprès d'eux la tendresse maternelle, la plus parfaite image de son amour infini. Il ne veille pas seulement sur leur corps; il leur a donné une âme immortelle. Il les appelle au baptême. Par ce sacrement, il fait d'eux ses enfants, ses héritiers, les dauphins de son royaume éternel. Et auprès de ces anges de la terre, il place de ces anges du ciel, pour être leurs gardiens et veiller sur leur avenir.

Autour de chaque berceau, il y a plusieurs mères qui rêvent au bonheur de l'enfant. Il y a celle qui lui a donné le jour; c'est elle qui chante. Il y a celle qui lui a donné la vie divine, l'Eglise: c'est celle qui bénit. Il y a celle dont l'avenir est lié à son avenir, la patrie: c'est celle qui tremble. Et dans le cœur de chacune d'elles, il y a de grandes ambitions car il y a un grand amour pour cet ange. Et il y a un grand amour encore plus grand dans le cœur du Père qui est dans les cieux. Enfant, il a mis en toi de grandes choses. Tu seras l'intelligence, le dévouement et l'héroïsme de demain.

Chanoine COUBE.

Maigrir c'est vieillir

La mode a dit: "Soyez sveltes, fragiles, gracieuses, mesdemoiselles et mesdames; posez une silhouette agréable!" Les femmes et les filles se sont d'abord étonnées. Puis, ce fut un magnifique rêve qui fait la jeunesse et la beauté. Et, maintenant, on n'en est plus qu'à cette formule de vie: "Ah! être maigre!"

Maigrir! Maigrir! Quotidienne et éternelle chanson qui ne résonne pas seulement dans le secret de la chambre en face de la réflexion du triple miroir, mais qui s'étend désormais parmi les conversations du salon et qui se mêle volontiers aux bruits et aux rumeurs de la rue. Maigrir! Surveiller alors son boire et son manger avec une frénésie de prudence qui touche au ridicule, ne plus casser qu'une mince croûte au déjà petit lunch matinal, ne pas déjeuner les onces prescrites au réconfortant repas du midi, et demeurer sur sa grande faim, le soir, afin que le sommeil soit léger et que, demain, le corps reposé s'éveille aussi souple que lorsqu'il s'est endormi la veille. Maigrir! Et pour cela se priver de la substance de vie de tous les mets pour la remplacer par du liquide, de l'amer et des drogues de toutes sortes.

Oh! cette fureur de minceur! Porter tous ses efforts, ses activités, tout l'enthousiasme de sa jeunesse ou de sa maturité à l'idéal de la silhouette squelettique, à cette élégance d'échafaud. Danser continuellement, passer son temps aux eaux qui font fondre, prendre des bains qui mangent la graisse. Enfin, désirer, non pas la jeunesse saine, vigoureuse et splendide, mais la fragilité morbide qui affaiblit et qui tue.

Ah! être maigre, quel beau rêve. Et l'on en parle dans les réunions intimes, dans les veillées avec les amis, dans les soirées, de danse. On se détaille, on se mesure, on se compare. Et la joie de s'écrier que l'on possède trois ou cinq livres de moins que sa voisine, sa sœur ou son amie ne connaît pas de douceur plus extatique.

Parce que la mode a vanté la ligne droite, on l'a fait mentir à ses désirs. Elle a demandé d'être souple, harmonieuse et jeune, de ne pas se laisser vaincre par l'apparence peu jolie de l'obésité, de lutter pour l'esthétique. Et l'on a fait erreur, et l'excès a dominé.

Qui dira pourtant qu'il n'y a pas un milieu entre la destruction de sa personne et sa conservation. On peut s'imposer des sacrifices contre la mollesse et la gourmandise. On doit cultiver son corps par le sport, la culture physique et le régime parfait de la discipline. Mais, pourquoi détruire ses charmes par la peur de la graisse et vouloir mettre à la place d'une chair ferme aux féminins contours un cadavre vivant.

Maigrir fait maigrir. Ignore-t-on que la privation continue le jette dans le corps un lassitude et une langueur qui amènent la maladie et la déchéance. Ne sait-on pas que la nature s'épuise à force d'efforts excessifs et de contraintes brutales? C'est alors se vieillir avant le temps. On brûle la chandelle par les deux bouts. Trouvez-moi la grâce qui y reste.

Paul de NYDAMBAIR.

La place de la femme

La place de la femme est partout. Car partout où elle entre, la femme, en général, apporte la grâce, la décence et la gaieté.

Il n'y aurait plus rien à espérer d'un pays où tous les hommes seraient misogynes. Voyez où en sont les nations qui ont relégué les femmes dans le gynécée! Il faut, d'ailleurs, se garder d'oublier que les femmes exercent un pouvoir occulte là même où elles ne gouvernent pas. Au temps jadis où les femmes pouvaient, beaucoup plus communément qu'aujourd'hui, exercer le pouvoir suprême, quels chefs n'a-t-on pas vus dans ce sexe auquel on refusait pourtant tous les droits politiques: Blanche de Castille, Elisabeth d'Angleterre, Catherine II, la reine Victoria?

Un gouvernement où les femmes n'ont aucune part, pas même indirecte, ne tarde pas à périr. Toute entreprise qui ferme ses portes à l'influence féminine perd en force et en efficacité.

De plus, la femme est un élément indispensable de toute civilisation. S'il n'est pas appuyé, secondé par elle, l'homme généralement faiblit et succombe.

A quoi tient leur bonheur

Il paraît que la mode des cheveux courts a fait le bonheur des vaches qui paissent paisiblement dans les prés. — Vous ne saisissez pas la corrélation?

La voici, d'après ce que déclarait naguère un journal anglais sérieux:

"Autrefois, quand les femmes portaient des cheveux longs, il y avait tous les lundis après les piques-niques du dimanche où chacun se met à son aise, une profusion d'épingles à cheveux tombées dans l'herbe.

Les vaches, en broutant l'herbe avalaient les épingles. Il en résultait pour elles des perforations d'estomac, d'intestin, etc.

Elles n'en mouraient pas toutes, mais toutes étaient frappées. Aujourd'hui, elles se portent... comme vous et moi!"

Quelle longueur écrivez-vous

De quoi la statistique ne s'occupe-t-elle pas? La curiosité et les travaux de ses adeptes sont vraiment universels et parfois s'exercent sur les sujets les plus inattendus. Un de ces messieurs ne s'est-il pas avisé de calculer combien de mètres

la plume d'un écrivain parcourt pendant qu'il s'efforce d'écrire des phrases qui charmeront ses lecteurs.

D'après ce calculateur, une minute d'écriture correspond à un trait de cinq mètres; une heure représente 300 mètres, huit heures 2,400 mètres, près de deux kilomètres et demi.

Evidemment, ce ne sont que des moyennes. Ces chiffres doivent varier selon la grandeur de l'écriture et la hâte qu'on met à la tracer. Et quel est l'écrivain qui songera à battre un cent mètres dans ce record d'un genre vraiment particulier?

Quel est même celui qui cherchera à savoir la longueur du trait qu'il a tracé quand il a terminé un travail littéraire?

SOTTISIER UNIVERSITAIRE

Suite de la page 2.

Les Bohémiens séquestrent un peu partout et ne vivent que de rapaces.

Mme de Sévigné naquit en 1626; ce n'est que plus tard qu'elle épousa M. de Sévigné...

Ce cheval au plumage sombre secouait joyeusement le mort entre ses dents.

Malherbe enleva à Ronsard quelques morceaux.

Pour tous les

DÉSORDRES du REIN

prenez les

DODD'S KIDNEY PILLS

Pilules

Dodd pour le Rein

Maigrir de 30 lbs en 3 mois

A L'AGE DE 40 ANS

"J'étais très gras; je prends les Sels Kruschen depuis 3 mois. Je pesais 212 lbs et maintenant mon poids est réduit à 182 lbs (âge, 40 ans). J'ai un gros appétit et n'ai jamais suivi aucun régime. Je n'ai jamais ressenti aucun effet déprimant lorsque je prenais les Sels Kruschen."—T.H.

Voilà un cas où Kruschen a réussi sans aide. A l'exemple de cet homme, tous ceux qui sont corpulents et se contentent d'un régime ordinaire peuvent maigrir de cette façon, en prenant une demi-cuillerée à thé de Sels Kruschen dans un verre d'eau chaude chaque matin avant le déjeuner.

Voilà ce que font les Sels Kruschen—Ils bannissent les impuretés de votre sang en stimulant merveilleusement les intestins, les reins et le foie. Ils vous confèrent une vigueur et une énergie inépuisables dont vous ignorez presque l'existence.

Comme résultat, au lieu de vous écraser dans un fauteuil chaque fois que vous avez un moment de libre et de laisser s'accumuler la graisse molle, vous sentirez un besoin d'activité qui vous tiendra disposé à accomplir ce que vous vous étiez toujours proposé de faire et qui était nécessaire pour vous maintenir en forme.

Essayez maintenant cet appétissant

Essayez maintenant cet appétissant

MENU



"MAGIC"

Miss Lillian Loughton, diététiste du "Canadian Magazine", suggère cet appétissant menu pour le lunch. Essayez-le. Vous le trouverez très satisfaisant, sans compter qu'il est facile à préparer.

MENU DE LUNCH

Potage crème de céleri
Salade de poulet aux tomates
Petits pains frais
Poires en conserve
Petits gâteaux aux dattes "Magic"
Café Chase & Sanborn

Miss Loughton dit: "Je dois en grande partie mon succès dans la cuisson des pâtisseries, à la fraîcheur et à la haute qualité uniforme de la Poudre à Pâte "Magic". Je recommande la "Magic" pour toutes les recettes exigeant de la poudre à pâte. Même une novice peut s'en servir en toute confiance."

Essayez cette recette de Miss Loughton pour

*GÂTEAUX AUX DATTES "MAGIC"

3 tasses avoine roulée 1/2 c. à thé sel
2 1/2 tasses farine 1 tasse cassonade
3 c. à thé Poudre à Pâte 1/2 tasse graisse
"Magic" 1/2 tasse beurre

Mettez l'avoine roulée dans un bol. Tamisez ensemble farine, poudre à pâte, sel et sucre. Ajoutez à la farine d'avoine. Faites fondre beurre et graisse et ajoutez au mélange sec avec lait. Mélangez le tout ensemble, roulez, découpez à l'emporte-pièce et faites cuire à four modérément chaud.

Remplissez avec le mélange suivant: 1 liv. dattes hachées, 1 tasse cassonade, 1 tasse eau chaude. Cuisez et placez entre les petits gâteaux.

Ou finissez les petits gâteaux tel qu'illustré: ayez votre mélange prêt quand vous préparez la pâte. Quand vous avez découpé votre pâte, enlevez le centre de la moitié des rondelles; mettez une cuillerée de l'épaisse garniture aux dattes sur les rondelles du centre n'a pas été enlevée, plaçant dessus les rondelles trouées et plaçant ensuite les bords ensemble. Faites cuire à four modéré.

ACHETEZ LES PRODUITS FABRIQUÉS AU CANADA



La Poudre à Pâte "MAGIC"

assure de meilleurs résultats

Eczéma
Hémorroïdes
Irritations

Parce qu'il arrête positivement la démangeaison aussitôt qu'il est appliqué et assure le soulagement hygiénique de la peau, l'Onguent du Dr. Chase constitue le traitement le plus satisfaisant pour l'Eczéma, les Hémorroïdes et toutes les Irritations de la peau. Cinquante années de succès.

L'Onguent du Dr. Chase

CHERI!



Quels soins continuel! Mais n'en vaut-il pas la peine? Vous ne vivez que pour lui. Si vous voulez assurer son bonheur futur, donnez-lui de la santé.

Les Tablettes Baby's Own aident aux mères à garder leurs chers petits en bonne santé.

Elles sont le laxatif idéal pour les enfants—un remède simple et sûr contre les rhumes, la fièvre simple, la mauvaise digestion et la constipation. Elles apaisent les douleurs de la dentition, assurent meilleure santé aux enfants et contribuent à leur confort. 25c le paquet dans les pharmacies.

TABLETTES BABY'S OWN (Dr. Williams') 17c

Nouvelles de Waterloo

—MM. Georges Hivon et Joseph Bessette, de Granby, étaient de passage en notre ville, pour affaires, dans le cours de la journée de lundi.

—Le Dr. Victor Gariépy était à Québec lundi et mardi derniers, pour affaires.

—MM. Edouard et Oliva Hains, de Granby, sont passés par notre ville à la fin de la semaine dernière, en route pour Sherbrooke.

—M. G. Sharpe, de Sherbrooke, était en notre ville dans le cours de la soirée de lundi dernier.

—M. et Mme W. Morin sont de retour de Eastman, où ils ont rendu visite à M. et Mme Alfred Bolduc.

—M. et Mme Antonio Deslisle, MM. André Delisle et Léopold Delisle, ainsi que Mlle Dolorès Hébert et Alice Filibotte assistaient mardi soir au concert de Granby.

—M. Albert Darcy, autrefois à l'emploi de M. Wilfrid Ledoux, barbier, est maintenant au service de M. Damase Beauvais, de Granby.

—Le notaire Robert Bachand, député de Shefford à la Législature, était en notre ville samedi, dimanche et lundi. Il y a rencontré une foule d'amis et d'électeurs avant de retourner à Québec pour les travaux de la session.

—Les amies que Mlle Albertine Millette, de Valcourt, compte en notre ville seront peinées d'apprendre qu'elle est retenue à sa chambre depuis quelques semaines par la maladie et toutes feront des vœux pour son rétablissement prochain.

—Mme J. A. Bruneau et Mlle Alice Chicoine, de la paroisse d'Adamsville, étaient de passage en notre ville au commencement de la semaine et y ont fait une collecte au bénéfice du vestiaire de cette église, qui vient, comme on sait, d'être réduite en cendres. Les deux visiteuses ont été bien reçues partout où elles se sont présentées.

—Parmi les personnes de notre ville qui ont assisté au concert donné mardi soir à Granby, au bénéfice de la nouvelle paroisse Ste-Famille, nous avons remarqué : M. le vicaire A. Petit, le notaire L. C. Godbout, M. H. H. Lefebvre, directeur de la chorale St-Bernardin, M. Jean Jolin, M. et Mme C. A. Robidoux, M. et Mme Léon Desrochers, Mlle Marie-Gingras, Marguerite Larose et Juliette Pinsonnault.

—La ville de Granby recevra \$100,000 pour travaux municipaux en vertu de la loi de l'aide au chômage, nous annonce une dépêche à ce sujet. La même dépêche ajoute que Sherbrooke recevra, elle, un grand total de \$320,000. Et Waterloo?

—Un peu de soleil le matin, un ciel nuageux le reste de la journée, beaucoup d'humidité, mais pas de froid réel encore : voilà le genre de température que nous avons ici depuis plus d'une semaine. Mercredi midi, par exemple, le thermomètre marquait soixante degrés à l'ombre. On ne se serait vraiment pas cru, ce jour-là, tel que le veut le calendrier, au seuil de Sa Majesté l'hiver.

—On nous apprend de Québec que le juge Sir François Lemieux, de la Cour Supérieure, a rejeté les objections préliminaires aux contestations d'élections et que ce jugement servira de direction pour toutes les causes analogues dans les autres districts. La décision du savant magistrat était attendue avec impatience par les représentants légaux des deux groupes aux prises.

—Les citoyens de notre ville qui ont des fils étudiants au séminaire de St-Hyacinthe apprendront sans doute avec intérêt les changements qui viennent d'être faits à cette institution : M. l'abbé Raoul Martin y devient directeur des élèves en remplacement de M. l'abbé Philippe Auger, dont l'état de santé laisse à désirer depuis quelque temps. Il cumulera les fonctions avec M. l'abbé Alci-de Roy, comme assistant-directeur. M. l'abbé David Petit, jusqu'ici vicaire à Sainte-Rosalie,

a été nommé professeur au séminaire, où il prendra la classe de M. l'abbé Roy.

—Mlle Clara Lévesque est retournée à Roxton Falls, après avoir passé quelques jours ici, en visite chez sa sœur, Mme A. Boulay.

—Mme Louis Poirier, de Cambridge, Mass., était récemment en visite chez son beau-frère, M. J. H. Poirier.

—Mme St-Jacques, de Saint-Hyacinthe, est actuellement en promenade chez sa fille, Mme Jean Lenoir.

—M. G. Lapierre a passé la dernière fin de semaine à Montréal.

—M. et Mme D. Girard étaient à Bedford et à Pike River, mardi dernier.

—M. John Renaud, de Montréal, était en fin de semaine chez son père, M. J. Renaud.

—Mlle Frenette est retournée à Montréal, lieu de sa résidence après avoir visité son amie, Mlle Lillian Laprade.

—Mmes P. D. McGrail et B. Royston, ainsi que Mlle Irène McGrail, se sont rendues à Montréal dans le cours de cette semaine.

—Mlle Jeanne Poirier est de retour de Montréal, où elle a passé la dernière fin de semaine.

—Le mariage Guilbault-Millette a été célébré mercredi matin, en l'église St-Bernardin de Waterloo.

—Nous apprenons avec regret le décès de Mme Olivier Tourigny, née Simone Hébert, de Magog, survenu mardi matin à l'hôpital St-Vincent de Paul, de Sherbrooke. Mme Tourigny comptait plusieurs amies et connaissances à Waterloo.

—Mlle Rita Tison, de Montréal, passe la semaine ici, l'invitée de son amie, Mlle M. Pharrand.

—M. P. E. Demers, le nouveau propriétaire du Brook's House, habitait Dunham avant de venir s'établir ici et y tenait le Dunham Inn. Il a aussi passé plusieurs mois à l'hôtel de Foster. C'est un ancien entrepreneur en construction très avantageusement connu à Drummondville, où il demeurerait autrefois. M. Barré, l'ex-propriétaire du Brook's House, a pris possession du Dunham Inn, en remplacement de M. Demers.

—M. l'avocat Paul Provost, de Granby, était en notre ville, pour affaires professionnelles, dans le cours de la journée de mercredi.

—Une nouvelle reçue de Québec nous apprend qu'il est fort possible que les prochaines élections municipales à Montréal aient lieu le 1er février 1931, comme c'était le cas autrefois dans la métropole, au lieu du premier d'avril. Ce changement provoquerait cependant un vif débat à la Chambre et au Comité des bills privés, vu que les partisans de M. Houde estiment que ce serait une attaque directe contre le maire actuel.

—Sauf une couple de chevreuils abattus par deux de nos concitoyens et quelques douzaines de perdrix dévorées à belles dents, la saison de chasse a été jusqu'ici relativement maigre pour les sportsmen de Waterloo et des environs. Mais le vrai sport ne consiste pas toujours à tuer, et les nemrods qui sont revenus souvent avec une gibecière à sec avaient pour excuse de s'être rendus dans les bois bien plus pour admirer la nature et respirer l'air que pour y livrer la guerre à leurs paisibles habitants. C'est une excuse qui en vaut bien d'autres...

—Les anciens élèves du séminaire St-Charles, à Sherbrooke, auront désormais, pour les renseigner sur ce qui se passe à leur Alma Mater, un périodique intitulé "Le Borroméen". C'est ce qui a été virtuellement décidé lors de la réunion tenue mardi soir à cette institution et au cours de laquelle des allocutions ont été prononcées par le supérieur, Mgr Vincent, M. l'abbé Dolor Biron, curé de Sherbrooke-Est, M. l'avocat Firmin Campbell, M. le magistrat Henri Lemay et M. L. P. Robidoux, rédacteur en chef de

PERDUE.—Une bourse a été perdue mercredi midi, rue Principale, entre le bureau de poste et la résidence de Mme Davis. Cette bourse contenait un montant de \$35.00 en argent, un trousseau de clefs, un livret de banque. Récompense à la personne qui la remettra. S'adresser au Journal de Waterloo.

la "Tribune". Le nouvel organe ne manquera pas d'intéresser tous ceux auxquels il sera adressé.

—M. Eugène Morin, tailleur, désire informer ses clients qu'il a maintenant son atelier à même sa résidence et qu'il est prêt à accepter les commandes de tous ceux qui voudront bien s'adresser à lui. Téléphone, 278.

—Mme R. Cloutier et ses filles, Mmes Marguerite et Béatrice, sont parties lundi dernier pour Montréal et Ottawa, où elles passeront l'hiver.

—Le dernier Bulletin Officiel du ministère de la Voirie nous annonce qu'il est entré dans la province, du 1er janvier au 1er septembre 1931, un grand total de 656,228 automobiles venant soit des autres provinces, soit des Etats-Unis, ce qui représente une augmentation de dix pour cent par rapport à la période correspondante de 1930. Comme il reste, après le 1er septembre, au moins deux autres mois durant lesquels les automobilistes peuvent voyager en toute sécurité sur nos routes, il est probable que l'augmentation de dix pour cent sera de beaucoup dépassée. La durée des visites variait de 24 heures à deux mois.

Quant aux revenus provenant du tourisme, ils resteront, d'après le bureau fédéral de la statistique, à peu près les mêmes que pour 1930, c'est-à-dire environ \$60,000,000. Si ces revenus n'ont pas suivi la même courbe d'ascension, la chose s'explique par le fait que nos visiteurs, probablement à cause de la crise, avaient tendance à dépenser cette année chez nous avec beaucoup plus de circonspection que par le passé.

—Les commerçants de notre ville et des environs qui font partie de l'Association des marchands-détaillants, section française de Montréal, apprendront avec intérêt que celle-ci offrira, dès le milieu de janvier, avec la collaboration de l'Ecole des Hautes Etudes, des cours spéciaux gratuits à ses membres. Ces cours porteront sur la production des divers effets, le calcul du prix de revient, les méthodes d'achat et de vente, la comptabilité, la publicité sur place et dans les journaux, l'aménagement d'un établissement commercial, l'étalage et tout ce qui concourt au bon fonctionnement d'une entreprise commerciale et à l'endigement du coulage.

—La concurrence des grandes organisations, disait à ce sujet le secrétaire de l'Association, M. Rosario Messier, impose au personnel des entreprises particulières, une compétence plus grande et c'est avec joie que nous voyons le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, M. Henry Laureys, prêt à collaborer avec nous de toute la perfection de l'enseignement qu'il dirige. La science des affaires est devenue nécessaire aux petits marchands du détail pour échapper à l'absorption, et les hommes instruits n'ont pas à dédaigner le détail, qui nourrit bien son homme.

Ce mouvement d'éducation populaire du marchand a été tout récemment lancé par les Détaillants de Toronto, en collaboration avec l'Université de Toronto.

Beau succès du concert à Granby, mardi

Louis Chartier, baryton, et la chorale dirigée par M. Roch Langlois font les frais de cette brillante fête artistique.

Granby. — S'il nous fallait résumer en trois mots le concert donné mardi soir à l'hôtel de ville, au bénéfice de la nouvelle paroisse Ste-Famille, nous adopterions sans hésiter les suivants : belle fête artistique.

Ce concert était, comme on le sait, sous le patronage de M. le

curé Donat H. Breton, avec le concours d'un chœur mixte de 80 voix, habilement dirigées par M. Roch Langlois, et celui d'un fils de Granby que la renommée aux cent bouches a depuis longtemps déjà consacré grand baryton, M. Louis Chartier.

Et, puisque nous sommes à parler de M. Chartier, disons tout de suite que les pièces qu'il avait choisies pour sa visite en notre ville ont été tout particulièrement goûtées. Elles lui ont permis de faire ressortir encore une fois la richesse et l'ampleur de sa voix aussi bien que le sentiment et la compréhension qui se dégagent de tout ce qu'il chante. Notre ancien concitoyen, qui reste de cœur avec nous et n'oublie pas nos bonnes œuvres — son récent passage ici en est la preuve — a charmé tous ses auditeurs et ceux-ci ne se lassaient point de l'entendre, comme en font foi les nombreux rappels auxquels il se prêta d'ailleurs de fort bonne grâce.

Le Notre Père, de Handal, le Prologue de Paillasse, de Leoncavallo, les Stances de Lakmé, de Debussy, I passed by your window, de Brake, ainsi que quatre autres morceaux intitulés *Pas d'armes des gens du Roi, Lead, kindly light, Au Pays et Seul* ont été enlevés avec tout le brio, le charme ou la douceur que chacun exigeait. Disons que l'auditoire a su apprécier et l'artiste et les œuvres qu'il a interprétées. Il n'y a donc pas à s'étonner si les postes de radio se disputent souvent l'honneur d'avoir M. Chartier parmi leurs collaborateurs.

Le programme de la chorale dirigée par M. Langlois débuta dans une *Cantate à Ste-Cécile*, composition de la Tombelle, avec le Dr. Edgar Brosseau, comme soliste, pour aborder ensuite ces autres ouvrages de belle envergure qui sont *Tolite Hostias*, de Saint-Saëns, *Panis Anglicus*, de C. Franck, où Mlle Rhéa Davignon sut mettre en valeur sa riche voix de mezzo-soprano, *Pilgrim's Chorus*, de Richard Wagner, *Filez, filez, ô mon navire* et, enfin le *Psaume 150* de C. Franck.

La chorale renferme de beaux talents qui s'affirmeront sans cesse sous l'égide de M. Langlois et qui, déjà, commencent à porter leurs fruits. Avec du travail, de la persévérance et de la bonne volonté, il n'y a pas de raison pour que ce groupe de chanteurs ne devienne pas l'un de meilleurs de notre province.

Mme Louis Chartier et M. R. Roy, maître de chapelle à l'église Notre-Dame, ont rempli à la satisfaction de tous les délicates fonctions d'accompagnateurs.

Voici les noms des dames, demoiselles et messieurs qui se sont fait entendre mardi soir à l'hôtel de ville dans leurs parties respectives :

SOPRANI — Mmes John Gannon, prés., Albanie Philie, v.-prés., O. Courtemanche, sec., Paul Bédard, Olivier Bédard, L. P. Bibeau, N. Dufresne, Arsène Fortin, Ernest Hivon, René Marion, Roméo Reid, Hervé Robichaud ; Mlle Irène Beauvais, Raymonde Beauvais, Bella Benoit, Gabrielle Monty, prés., M. L. Beaulieu, sec., Dolorès Benoit, Gertrude Benoit, Alice Brunelle, Madeleine Dureault, Berthe Gauthier, Yvette Girard, Chistiane Leduc, Eda Leroux, Madeleine Monty, Yvonne Rousseau, Léonie Rousseau, J. Senay.

ALTI — Mme Omer Lavigne, Mlle Marguerite Dérageon, Antoinette Duchesne, Lucienne Duchesne, Rachel Duchesne, M. Berthe Duchesne, M. Blanche Guertin, Irène Hivon, v.-prés., Augustine Paré, M.-Rose Phoenix, Noella Seney, Gilberte Verdon.

TENORS — MM. Roméo Reid, prés., Omer Charron, v.-prés., Arm. Côté, bibliothécaire, Dr. J. E. Brosseau, Raymond Bergeron, Omer Dérageon, Jos. Desmarais, Jude Danis, Georges Lambert, s.c., E. Lapierre, bibliothécaire, Roland Dion, A. Martel, Georges Matton, Albert Rousseau, Alphée Rancourt.

BASSES — MM. Ronaldo Bruneau, prés., Hector Boudreault, Arthur Boucher, Maurice Bergeron, Ernest Côté, H. Dérageon, Doris Foisy, Léon Guertin, Alfred Jacques, Origène Lacroix, Joseph Lemieux, N. P. Elnhège Ouellette, Albani Prémont.

Quelques détails sur les routes de notre province

La politique des bons chemins est toujours en honneur dans Québec. — Construction et revêtement permanent

Lors de l'inventaire du 31 janvier 1931, la province possédait 34,591 milles de chemins ruraux. De ce total, 15,090 milles avaient été améliorés de façon permanente à la fin de la présente saison, soit 44 pour cent de la longueur totale.

Cette longueur de 15,090 milles de chemins améliorés comprend les grandes routes provinciales et les chemins de deuxième et troisième classes. Le réseau des grandes routes provinciales est formé de 53 artères dont la longueur totale atteint 5,546 milles. Au 1er octobre 1931, le réseau était terminé sur 5,334 milles, ou 96 pour cent de la longueur totale, 153 milles étant en voie de construction et 59 milles restant à améliorer.

Durant la dernière saison, le département a exécuté des travaux de construction sur une longueur de 1,172 milles, dont 177 milles sur les grandes routes et 995 milles sur les chemins de deuxième et troisième classes. De plus, des travaux de construction étaient commencés sur 665 milles de chemins.

A ces travaux de construction proprement dite, il convient d'ajouter les revêtements permanents qui, durant la dernière saison, ont été exécutés sur une longueur de 138 milles.

Ces différents travaux de construction et de revêtements permanents portent à 2,270 milles la longueur des chemins améliorés autres que le gravier et le sable-et-glaize, et à 758 milles la longueur des pavages supérieurs.

Le tableau suivant donne la répartition, au 1er octobre 1931, des différents genres de pavages de routes améliorées :

Sable-et-glaize	242.91
Gravier	12,590.93
Macadam	1,486.59
Macadam bitumeux	234.80
Béton de ciment	129.29
Béton bitumeux	405.86
Total	15,090.18

L'entretien des routes

Le service d'entretien des routes de la province a connu, au cours de 1931, l'une de ses saisons les plus actives depuis sa création. Par suite d'un hiver très court et d'un printemps hâtif, l'entretien a commencé près d'un mois plus tôt que d'habitude. La plupart des routes étaient ouvertes à la circulation d'été dès les premiers quinze jours d'avril. Cependant, la période du dégel a pu être traversée sans que les routes subissent trop de dégâts, et, dans l'ensemble, elles ont été maintenues en bonne condition dès le début et tout le long de la saison.

La longueur totale des chemins de toutes classes entretenues par le département était, au 1er octobre 1931, de 13,412 milles, soit 1,462 milles ou 12 pour cent de plus qu'en 1930, alors que le département entretenait 11,950 milles.

De cette longueur de 13,412 milles de chemins entretenus par le département, 4,951 milles appartiennent aux grandes routes provinciales, et la balance, 8,461 milles, aux routes secondaires et municipales.

Le nombre des municipalités qui ont bénéficié de cet entretien aux frais du gouvernement a atteint en 1931 le chiffre de 1,361 contre 1,302 en 1930 et 1,252 en 1929. Ce chiffre de 1,361 municipalités représente 90 pour cent des municipalités de la province. Mais quand on sait que la loi d'entretien ne s'applique pas aux cités et villes dont la population dépasse 5,000 âmes, il est facile de voir que l'entretien des chemins aux frais du gouvernement s'étend à toutes les municipalités rurales de la province.

Le tableau suivant donne une bonne idée de l'extension qu'a pris l'entretien des routes dans la province depuis 1923 :

(1ère colonne : année ; 2e colonne : longueur entretenue ; 3e colonne : pourcentage de tous les chemins améliorés.)		
1923	1,407 milles	31 p.c.
1924	1,679 milles	31 p.c.
1925	2,058 milles	34 p.c.
1926	2,593 milles	39 p.c.
1927	7,801 milles	99.4
1928	9,238 milles	96.8
1929	10,195 milles	93.4
1930	11,950 milles	95.8
1931	13,412 milles	96.4

Le nombre de cantonniers nécessaires à l'exécution des travaux d'entretien a été en 1931 de 946, une augmentation de 44, ou 5 pour cent sur l'année précédente. La longueur moyenne d'une section de cantonnier est, pour l'ensemble de la province, d'environ 14 milles.

Deux routes nouvelles

Au cours de la dernière saison le département a ajouté à son réseau routier deux grandes routes nouvelles, les routes Sainte-Anne de la Pêrade-Saint-Tite et Saint-Alexandre-Fort Kent.

La route Ste-Anne de la Pêrade-St-Tite traverse les paroisses de Ste-Anne de la Pêrade, St-Prosper, St-Stanislas, St-Séverin et St-Tite et mesure 26-48 milles de longueur. Entièrement améliorée, elle permet de communiquer directement entre Québec et La Tuque sans faire le détour par le Cap de la Madeleine, réduisant de 32 milles la distance de Québec à La Tuque. Cette route porte le numéro 19a.

La route St-Alexandre-Fort Kent, longue de 51 milles dans la province de Québec, relie St-Alexandre à St-Eleuthère, Escourt, Rivière-Blanche, N. B. et Fort Kent, Maine, en passant par les lacs Pohenégamook et Long. Cette route portera le numéro 51 et sera, dès le printemps, pourvue des signaux routiers ordinaires.

Ces deux additions portent à 53 le nombre des grandes routes, et à 18 le nombre des routes interprovinciales et internationales, la route St-Alexandre-Fort Kent conduisant à la fois au Nouveau Brunswick et aux Etats-Unis.

Toutes sortes de températures

Une innovation à l'université de l'Illinois. — Au pôle nord ou à l'Equateur.

Chicago. — Les savants de l'hôpital d'enseignements et de recherches de l'université de l'Illinois sont en train de fabriquer les températures à leur goût.

Trois salles de l'hôpital servent à produire des températures synthétiques, de sorte qu'une personne peut se croire au pôle Nord ou à l'Equateur. Le but de ces expériences est d'étudier les réactions du corps humain dans les changements de climat.

Les savants veulent connaître pourquoi la pneumonie sévit le plus durant l'hiver, tandis que la typhoïde, par exemple, fait ses grands ravages dans l'été. Le Dr. Lloyd Arnold, professeur de bactériologie, a révélé ses projets de température, ces jours derniers. Le laboratoire de l'hôpital, dit-il, est le plus complet du genre dans le pays.

Des unités de réchauffement et de refroidissement servent à changer la température du froid du chaud et vice versa. Des jalouses Fansand contrôlent les vents, de sorte qu'un ouragan de 40 milles à l'heure sera mis à contribution quand on le voudra pour certaines expériences. Avec des pulvérisateurs, le Dr. Arnold et quatre aides pourront contrôler l'humidité de l'air.

Il ne pouvait dormir

"Mon mari était souffrant", écrit Mme Wm. Siedler de Milwaukee, Wis.

"Il n'avait pas de force et était si nerveux qu'il ne pouvait pas dormir la nuit. Quelques bouteilles de Novoro changèrent sa condition et il est maintenant en bonne santé." Cette incomparable médecine herbeuse facilite la digestion, stimule l'appétit, règle les intestins et augmente le flux urinaire. Elle aide à maintenir une bonne santé. Fournie seulement par des agents spéciaux désignés par le Dr. Peter Fahrney de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.